

Défi Jeunesse →

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

VOL. XII

NO 3

MAI 2006



10 ans 1996 - 2006
de vie universitaire

NUMÉRO SPÉCIAL



Conseil multidisciplinaire
du Centre jeunesse de Montréal
Institut universitaire

Sommaire

Avant-propos

- » » **10^{ième} anniversaire de mariage entre la recherche et la pratique au CJM-IU**
Claire Chamberland et Pierre Poupart 2
- » **La recherche en milieu de pratique ou le trajet d'une funambule au-dessus d'un filet percé**
Micheline Mayer 6
- » **Entrevue avec Micheline Mayer**
Geneviève Turcotte et Michel Doray 12
- » **L'organisation universitaire des services sociaux : une nouvelle vision**
Michel Doray 16
- » **Entretiens avec six intervenantes à propos de l'apport de l'institut universitaire dans leur pratique**
Marie-France Blais 21
- » **L'application des connaissances scientifiques à l'intervention auprès des jeunes et des familles : conjuguer savoirs empirique, clinique et expérientiel**
François Chagnon, Claire Malo et Marie-Ève Pigeon 29

Chronique réflexion

- » » **La violence, l'intervenant et l'institution**
Pierre Poupart 36
- » **Les perspectives de la lutte contre les méfaits de la violence chez les jeunes**
Marc Bigras 46

COMITÉ DE LA REVUE

Christian Fortin, Danièle Gauthier, Louise Hamel,
Isa lasenza, Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte

Numéro élaboré avec la collaboration de
Michel Doray, conseiller à la Direction générale

Ont collaboré à ce numéro

Marc Bigras, Marie-France Blais, François
Chagnon, Claire Chamberland, Michel Doray,
Claire Malo, Micheline Mayer, Marie-Ève Pigeon,
Pierre Poupart, Geneviève Turcotte

Photo de la ruelle sur la couverture
Pierre Raza, artiste peintre

Aquarelles

Alexandra Le Corné

Rédactrice en chef

Danièle Gauthier

Graphisme et impression

ACOR

Secrétariat

Murielle Bouchard, Vicky Bouchard

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1201-009-X
Le Centre jeunesse
de Montréal-Institut universitaire

POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle *Défi jeunesse* est publiée par le Conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire à raison de trois numéros par année.

Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion. Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline. Permettre l'intégration des nouvelles orientations du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel. Accroître le sentiment d'appartenance. Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

Critères de publication :

CONTENU / La revue publie des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues. **MANUSCRIT INÉDIT** / La revue ne publie que des manuscrits originaux. **FORMAT** / Les articles soumis à la revue professionnelle doivent être dactylographiés à double interligne, sur papier format lettre dans une police de 12 points. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur envoie au comité de la revue une version électronique du texte sur traitement de texte compatible avec Microsoft Word Office à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande.

ÉVALUATION / Tous les articles sont soumis au comité de la revue qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur. **OPINION DE L'AUTEUR** / Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur.

REPRODUCTION / Toute reproduction est autorisée avec mention de la source. **REDEVANCES** / Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue *Défi jeunesse* implique le transfert des droits d'auteur au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Le comité offre deux exemplaires de la revue aux auteurs des articles publiés.

Avez-vous des
commentaires sur
la revue ? Si oui,
veuillez nous les faire
parvenir à l'adresse
mentionnée ci-dessous.

DANIÈLE GAUTHIER,
RÉDACTRICE EN CHEF

Comité de la revue Défi jeunesse
4675, rue Bélanger Est
Montréal (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118
Télocopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique :
conseilmulti@cjm-iu.qc.ca



10^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

ENTRE LA RECHERCHE ET LA PRATIQUE AU CJM-IU

C'EST AVEC GRAND PLAISIR QUE NOUS SOULIGNONS LE 10^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE MARIAGE ENTRE LA RECHERCHE ET LA PRATIQUE AU CJM-IU. CETTE UNION QUI A VU LE JOUR EN 1996 A EU SES GRANDS ET PETITS MOMENTS ET DANS LES LIGNES QUI SUIVENT, NOUS SOUHAITONS EN RELATER QUELQUES-UNS.

Claire Chamberland, PhD¹
et **Pierre Poupart, M.Ps²**

LES FRÉQUENTATIONS

Le couple recherche-pratique a commencé à se fréquenter plus sérieusement lors des dernières modifications de la LSSSS. Rappelons que c'est la commission Rochon vers la fin des années '80 qui introduit le concept d'institut universitaire dans le domaine social. L'un des principaux souhaits est le rapprochement de la pratique et de la recherche. Le père de la famille CJM de l'époque, M. Luc Malo, entend bien ce souhait et organise des fréquentations assidues dès lors entre pratique et recherche. À sa famille pourtant déjà bien grande, il ajoute une fratrie, l'Institut de recherche sur le développement social (IRDS).

En 1995, publication des bancs : les CJM déposent une première candidature qui est malheureusement refusée. Le ministre nous répond que le couple recherche-pratique ne semble pas prêt encore à s'engager. En 1996, deuxième candidature pour devenir institut universitaire. On précise les attentes liées à ce couple : améliorer, par la recherche, les connaissances dans le domaine de la violence chez les jeunes et qualifier la pratique.

LE MARIAGE

C'est en août 1996 que la proposition est acceptée et CJM devient alors « institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes ». En novembre 1997 a lieu le lancement officiel en présence du ministre Rochon qui bénit l'alliance pratique-recherche.

LA LUNE DE MIEL

Le jeune couple commence à faire vie commune et planifie plein d'activités avec l'ensemble de la communauté. Or, il ne tarde pas à constater qu'il essaie de se faire une place dans une famille passablement désorganisée. On lui demande de se développer, de faire des petits alors que tous les autres membres de la famille sont mis à la diète et sont sous le couperet budgétaire de son bailleur de fonds.

LE JEUNE COUPLE COMMENCE À FAIRE VIE COMMUNE ET PLANIFIE PLEIN D'ACTIVITÉS AVEC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ.

Pourtant, le jeune couple recherche-pratique en est encore à la phase où on s'idéalise l'un l'autre. On est romantique. On a des attentes immenses mais pas d'expérience... pas d'expérience de la culture de l'autre, de ses besoins, de ses façons de faire. On constate même que des évidences pour l'un ne sont pas les mêmes pour l'autre... un vrai couple !!! Par exemple, la notion de temps est très différente : pour la recherche, le temps est une donnée importante et il en a besoin beaucoup ; pour la pratique, on manque toujours de temps et il faut faire vite. Alors, chacun essaie d'évangéliser l'autre, de l'amener à penser comme lui.

La lune de miel dure environ un an. Chaque membre du couple veut délimiter son territoire. Même s'il est encore bien jeune, ce couple commence à faire des petits. Toutes sortes d'expériences sont tentées. Chercheurs et interve-



nants se rapprochent et font des essais de vie commune. Rappelons-nous les premiers pas de Jessie, MAP, gangs de jeunes, probation intensive...

UN COUPLE QUI APPREND A SE CONNAÎTRE

Deux univers qui existaient avant de façon parallèle se côtoient maintenant quotidiennement. Deux solitudes qui apprennent, difficilement quelques fois, à vivre ensemble et à tenir compte l'un de l'autre. On a des attentes immenses l'un face à l'autre et très peu d'expérience pour y faire face. Les débuts sont une période où chacun doit délimiter son territoire, ce qu'il est prêt à partager et ce qu'il veut garder en propre.

Après les cinq premières années, on doit faire renouveler notre engagement de mariage devant le ministre. C'est donc le temps d'une première évaluation de notre fonctionnement de couple. Même si le quotidien nous renvoie plus facilement aux difficultés inhérentes à notre vie de couple, le

AU MOMENT DE FÊTER SON 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE, CHERCHEURS ET PRATICIENS TRAVAILLENT ENSEMBLE DANS UN GRAND NOMBRE DE PROJETS

temps d'arrêt du cinquième anniversaire nous permet de constater combien de pas ont été franchis. Les réalisations sont tout de même impressionnantes. Des pratiques de pointe commencent à faire leur place dans la vie quotidienne. Des activités d'enseignement se sont développées et prennent racine de façon significative dans le milieu et dans les maisons d'enseignement. Des travaux de recherche commencent à influencer la pratique et à en être des collaborateurs appréciés.

Le ministre nous confirme en 2003 que notre couple va bien (nous, on



le savait déjà) et il reconduit notre désignation d'institut universitaire... jusqu'en 2008. On sent bien que le couple pratique-recherche prend de l'assurance. D'un début où il a eu à se développer dans un contexte d'incertitude, il peut maintenant commencer à s'appuyer sur des premières réalisations. Certes, il y a eu quelques bonnes chicanes de couple ; des controverses sont venues mettre en évidence les différences culturelles. Mais, le couple pratique-recherche a déjà une progéniture dont il peut être fier. Au moment de fêter son 10^{ième} anniversaire, chercheurs et praticiens travaillent ensemble dans un grand nombre de projets (groupes de développement clinique, pratiques de pointe, évaluations d'intervention...). De plus, un des fruits de ce mariage entre la pratique et la recherche est la mise en place d'un grand nombre d'activités d'enseignement dont les contenus émanent de chacun des membres de ce couple.

Avec le recul, nous constatons que le choc de la rencontre entre la pratique

et la recherche porte sur deux types d'enjeux : des visions différentes et des rapports de pouvoir. Et tout cela en contexte d'incertitude, où l'on devait à la fois construire le cadre et dessiner dedans. Les attentes étaient grandes. Nous devons faire la preuve que les instituts universitaires dans le domaine social, c'est de l'ordre du possible. Rappelons que dans le domaine de la santé, la désignation universitaire d'établissement existe depuis plus de 35 ans. Nous, nous étions encore à la maternelle !

En quoi nos visions sont-elles différentes ? L'écart entre les normes du monde académique et des milieux d'action est objectivement réel et quelques fois éprouvant. Le *credo* du chercheur classique repose sur la qualité scientifique des connaissances, la systématisation des savoirs, les données probantes, l'approche hypothético-déductive, la rationalité et quelques autres prescriptions. Convenons cependant qu'il existe à l'intérieur du merveilleux monde académique plusieurs courants épistémologiques qui nuancent considérablement le portrait que nous en faisons. Toutefois la chercheuse qui dirigeait au tout début les rênes de

l'IRDS souscrivait en grande partie à cette vision de la science. Pour aller plus loin, il a fallu modifier substantiellement certaines de ces croyances hautement institutionnalisées dans les milieux universitaires.

Le *credo* du gestionnaire et du praticien était tout autre : pertinence des savoirs, amélioration des pratiques et approche intuitive voire inductive. La prise de décisions dépend d'une foule de facteurs ; les faits scientifiques ne sont qu'un élément parmi d'autres contingences parfois plus pressantes. Par exemple, l'IRDS a été invité, dans la deuxième moitié des années '90, à apporter un avis scientifique à propos de l'approche milieu. Même si l'équipe était à cette époque favorable à une approche écosystémique de l'intervention auprès des familles vulnérables, les enjeux soulevés par l'adoption de cette approche dans les

un cas, le chercheur dominait et les milieux de pratique étaient instrumentalisés au profit des questions de recherche unilatéralement posées par le « scientifique ». Les milieux de pratique étaient confinés à « fournir des données ». À l'inverse, il y avait le modèle où la recherche est subordonnée aux impératifs et contin-

appris à dialoguer de façon franche et ouverte, à ne pas seulement exprimer son point de vue mais aussi à entendre véritablement celui de l'autre. Au-delà de l'échange de l'information, il a fallu se comprendre. Nous avons réévalué nos positions respectives et cherché des espaces de compromis acceptables pour les deux parties. Nous

NOUS ÉTIONS PRÉCISÉMENT À CE CARREFOUR LORSQUE NOUS AVONS AMORCÉ L'EXPÉRIENCE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE.

gences des milieux de pratique. Le chercheur soutenait la prise de décision mais avait très peu de latitude à définir ce qui pouvait constituer un problème de recherche. Deux conséquences malheureuses sont respectivement associées à chacun de ces modèles. Dans le premier cas, les chercheurs négligent les intérêts des milieux de pratique et

avons appris à mieux identifier les intérêts communs vraiment mobilisateurs. L'amélioration des pratiques est une finalité qui nous a clairement rejoints. L'espace de compromis s'est construit autour des postulats de base communs suivants : des pratiques plus efficaces et une approche plus rationnelle pour y parvenir.

LE DÉSIR PROFOND DES PARENTS APRÈS TOUT C'EST DE METTRE AU MONDE DES ENFANTS FORTS QUI GRANDISSENT BIEN.

CJM dépassaient de loin l'argumentation scientifique. Cela n'était pas sans soulever des tensions et des débats qui mettaient à dure épreuve la coopération pratique-recherche. Mais l'innovation naît précisément dans le déséquilibre et les frictions qui, paradoxalement, peuvent être très féconds. Et dans notre cas, ce le fut.

Et le pouvoir ? En fait, nos visions divergeaient également sur ce point. La liberté académique est à l'université ce que la liberté d'expression est à la démocratie. C'est sacré ! Les chercheurs sont très frileux sur ce point. Se faire imposer des questions de recherche est une contrainte inacceptable. En fait, au début de l'institut universitaire, le rapport entre les chercheurs et les milieux de pratique était de type dominant/dominé et se situait aux deux extrémités d'un même continuum. Dans

par voie de conséquence, de ceux des clientèles. Dans le second cas, l'absence de recul empêche parfois de poser les bonnes questions.

Nous étions précisément à ce carrefour lorsque nous avons amorcé l'expérience de l'institut universitaire. Mais nous nous en sommes rendu compte deux ou trois années plus tard... après la lune de miel !

EN ROUTE VERS L'INNOVATION

Comme tout bon couple qui se respecte, nous avons réussi à dépasser nos conflits, convaincus que notre mariage pouvait et devait résister à ces zones de turbulence. On ne sera pas surpris d'apprendre que dans ces situations c'est d'abord la communication qui est essentielle. Nous avons

Le désir profond des parents après tout c'est de mettre au monde des enfants forts qui grandissent bien. Nous avons non seulement appris à respecter nos identités, mais nous avons aussi bénéficié de la richesse que procure la différence. Sans se fusionner, on a fait conjuguer les savoirs scientifiques et expérientiels. À cet égard, la pratique de la recherche à l'IRDS est d'abord participative ; nous avons même décrété au début des années 2000 que nous faisons de la recherche sociale interactive. Les chercheurs ont réussi à développer des créneaux d'expertise, condition nécessaire pour développer des connaissances solides qui soient crédibles pour les pairs académiques.

En même temps, il y a une tendance de plus en plus forte pour ancrer durablement les questionnements en fonction des préoccupations des intervenants et des gestionnaires. Le transfert des connaissances est également une activité majeure de l'équipe de chercheurs. Saluons l'initiative qui met en contact, cette

année, plusieurs chercheurs de l'IRDS et des milieux universitaires avec un grand nombre d'intervenants et de gestionnaires autour des groupes de développement clinique dans l'établissement. Ces expériences favorisent des apprentissages tant pour le chercheur que pour l'intervenant et le gestionnaire. Les chercheurs doivent développer des compétences à traduire les connaissances disponibles en même temps que les intervenants et gestionnaires doivent s'approprier les données de recherche et y trouver un sens.

Dans les deux cas, on nage dans des eaux incertaines ! Les défis sont de taille. Pour survivre dans le monde académique, le chercheur socialement engagé doit aussi situer les connaissances singulières dans l'univers des connaissances disponibles et développer des connaissances crédibles aux yeux de leurs pairs. Pour l'intervenant, le savoir aussi intéressant et stimulant puisse-t-il être, doit le soutenir dans le quotidien de ses actions auprès des jeunes et de leur famille. Implanter un institut universitaire dans le domaine social implique de réussir ce double défi.

Nous avons créé des espaces d'échanges dont la nature et les formes ont considérablement varié : des groupes d'intérêt, des rencontres d'échange comme des rencontres midi, des conférences ou des colloques. Nous avons aussi progressivement compris que des rapports d'influence sont considérablement plus féconds que des rapports de pouvoir et de confrontation. Cela permet en

outre de combiner nos savoirs et nos expertises pour créer des savoirs innovants. L'extraordinaire complémentarité des savoirs expérientiel et scientifique est le principal atout d'un institut universitaire. Le premier informe sur les singularités, soit les contextes et les besoins intimes et quotidiens des jeunes et des familles. Le second renseigne sur les régularités et les similitudes entre les différentes expériences familiales et permet de comprendre les facteurs d'influence, parfois invisibles, qui agissent sur les jeunes et leur famille.

Nous en sommes à ce point après 10 ans seulement. Imaginons ce que ce sera dans dix autres années. Il ne nous reste qu'à se souhaiter à tous une bonne continuation. <

Notes bibliographiques

- 1 Claire Chamberland est professeur titulaire à l'École de Service social de l'Université de Montréal. Elle a dirigé l'IRDS de 1995 à 2001.
- 2 Pierre Poupart a coordonné les activités liées à la mission universitaire du CJM de 1996 à 2006.





LA RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE OU LE TRAJET D'UNE FUNAMBULE AU-DESSUS D'UN FILET PERCÉ



POUR SOULIGNER LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉSIGNATION DU CENTRE JEUNESSE À TITRE D'INSTITUT UNIVERSITAIRE, LE COMITÉ DE LA REVUE A JUGÉ IMPORTANT DE PRÉSENTER LE TÉMOIGNAGE D'UN CHERCHEUR DE L'IRDS QUI S'EST ILLUSTRÉ PAR SA CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE AU CJM-IU ET À L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS. IL S'AGIT DE MADAME MICHELINE MAYER.

Micheline Mayer, IRDS

Avec l'accord de l'auteur, nous publions ici le texte d'une conférence qu'elle prononçait en 1992 sur les défis de la recherche en milieu de pratique. Ce texte est suivi d'extraits d'une entrevue réalisée avec Madame Mayer au mois de février 2006, au lendemain de son départ à la retraite. L'entrevue réalisée par Geneviève Turcotte et Michel Doray avait pour but de faire le point sur les rapports entre la recherche et l'intervention, 14 ans plus tard, dans un contexte différent marqué, entre autres, par la désignation de notre établissement comme institut universitaire.

La recherche appliquée dans l'univers social ne repose pas sur une longue tradition permettant de clarifier les rôles et les fonctions de chacun des acteurs. Ma réflexion sur mon expérience de recherche en milieu de pratique vise à systématiser ma conception personnelle du rôle de chercheur dans un organisme d'intervention.

Même si je travaille en recherche dans un organisme de services sociaux depuis 1975, je constate que mon rôle de chercheur et la définition de la recherche en milieu de pratique manquent de précision. Mes efforts de clarification m'ont donné, au cours du temps, l'impression de marcher continuellement sur une corde raide (d'où le titre de ma présentation), et d'avoir à trouver sans arrêt de nouveaux moyens d'éviter de

chuter à droite ou à gauche, vers un extrême ou vers son contraire : comment instrumenter l'intervention tout en demeurant critique sur les bases de l'action, comment faire preuve à la fois de rigueur et de créativité, comment concilier le temps requis par la recherche et l'urgence des besoins des intervenants...

Ma démarche a représenté une série de bascules inesthétiques et de réajustements d'urgence sur ma corde raide, et ce, en l'absence d'un véritable filet de sécurité. En effet, pour me guider et m'éviter de tomber vers un extrême ou un autre, seule ma formation en sociologie et en méthodologie de recherche pouvait agir comme garde-fou. En milieu de pratique, cette formation s'avère très utile mais malheureusement incomplète. Elle aide à éviter un extrême, comme l'absence totale d'esprit critique ou de rigueur, par exemple, mais non son contraire. Et elle ne dit nulle part comment on peut respecter les normes de la recherche scientifique dans un contexte d'intervention. Elle constitue en fait un « filet percé ».

Ma présentation portera donc sur la description de mon trajet de funambule au-dessus de mon filet percé et de ce que j'en retire jusqu'à maintenant, de ma perception et de ma compréhension de mon métier, des difficultés et des plaisirs que j'y trouve. Cette analyse est donc purement personnelle.



MA PERCEPTION DU RÔLE DE CHERCHEUR EN MILIEU DE PRATIQUE

Toutes les difficultés et les plaisirs que j'ai éprouvés comme chercheur en milieu de pratique sont reliés à ma conception de ce rôle. Mieux vaut donc le clarifier en premier lieu.

Pour moi, le chercheur en milieu de pratique n'est pas l'unique dispensateur de connaissances. Il existe en effet divers types de connaissances utiles pour guider l'action. Les intervenants ont une connaissance pratique de leurs cas, des connaissances théoriques qui leur permettent de les interpréter, des intuitions multiples sur des éléments particuliers de la problématique, sur des situations inédites, sur des contenus inexplicables. Le chercheur dispose plutôt de connaissances théoriques issues de la littérature scientifique, de connaissances empiriques basées sur les recherches publiées et d'une méthodologie qui permet de générer de nouvelles connaissances

Le défi consiste ainsi de partager les mêmes questions et à porter ensemble la recherche tout en assumant des rôles différents.

LES DIFFICULTÉS ET LES DÉFIS DE LA RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE

De façon générale, la façon de faire de la recherche en milieu de pratique n'est pas vraiment documentée. Cette forme de recherche se situe, selon moi, à la frontière de deux mondes : le monde académique et le monde de l'action. Et le chercheur doit tenter de vivre simultanément dans ces deux mondes en assumant et en intégrant les contradictions du dédoublement de personnalité qui en découle.

Les universités et les organismes d'intervention

Ainsi, l'une des difficultés de la recherche en milieu de pratique est basée sur la distance qui existe entre les organismes de services et les universités. Même si les chercheurs,

valeurs, les normes, les structures du monde universitaire favorisent les réflexions théoriques, les démarches critiques, les publications dans des revues scientifiques qui servent d'instruments de communication dans le monde académique.

Il n'existe pas de liens naturels entre les préoccupations et les besoins de recherche des milieux de pratique et les désirs ou les intérêts de recherche des chercheurs universitaires. Le chercheur en milieu de pratique se retrouve généralement seul pour répondre au besoin de faire atterrir les théories pour guider l'action et d'utiliser les démarches critiques pour aviser les bases de l'intervention.

Certains programmes de subvention de recherche tentent de rapprocher le milieu universitaire et les milieux de pratique et de développer des collaborations qui répondent à la fois aux intérêts des chercheurs universitaires et aux besoins des organismes d'intervention. Il restera cependant beaucoup de sujets qui correspondent aux besoins des organismes mais qui ne trouvent pas de preneur du côté des universitaires. Il restera aussi une distance entre l'univers universitaire et l'univers de l'action qui devra être comblée lors de collaborations de recherche. Les chercheurs en milieu de pratique sont bien placés pour répondre aux besoins de recherche non satisfaits des organismes et pour tenter d'établir un pont entre les deux mondes. Ils doivent cependant trouver le moyen de se tenir à jour concernant les théories et les méthodes, et s'abreuver le mieux possible aux productions récentes. L'université possède une abondance de connaissances qui apparaissent souvent inaccessibles.

La critique et l'action

Dans l'univers des services sociaux, tous les problèmes qui font l'objet de recherches et d'interventions sont

AINSI, L'UNE DES DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE EST BASÉE SUR LA DISTANCE QUI EXISTE ENTRE LES ORGANISMES DE SERVICES ET LES UNIVERSITÉS.

à partir des besoins. Le rapport entre le chercheur, d'une part, et les intervenants et les gestionnaires, d'autre part, n'en est donc pas un de supériorité ou d'infériorité mais bien de complémentarité.

Dans ce contexte, le rôle du chercheur consiste, selon moi, à distinguer les niveaux de connaissances, à traduire les préoccupations des intervenants en questions de recherche et les questions de recherche en préoccupations pour les intervenants, et à guider les démarches d'acquisition de connaissances pour qu'elles respectent les normes scientifiques.

les intervenants et les gestionnaires ont tous été formés dans une université quelconque, le contact a été coupé dès leur graduation.

L'université représente un monde à part qui produit des connaissances et forme des étudiants sans interaction, la plupart du temps, avec les milieux de pratique. Les professeurs et les chercheurs universitaires jouissent d'une liberté qui leur permet de poursuivre leurs rêves personnels, et sont soumis à des exigences de mobilité professionnelle qui les forcent à se relier beaucoup plus au monde scientifique international qu'aux organismes locaux. Les

culturellement définis, ils ont tous une dimension normative. Que l'on aborde le problème de la négligence à l'égard des enfants, de la délinquance juvénile, ou de l'intervention en contexte non volontaire, on se bute toujours aux bases culturelles, normatives, donc relatives et discutables de l'intervention. En soi, la législation traduit des normes sociales et des choix culturels que les intervenants doivent appliquer.

Le chercheur peut développer, dans une telle situation, un esprit critique paralysant. Il peut alors avoir la tentation de se réfugier dans une attitude qui évite de prendre des décisions ou de suggérer des orientations erronées ou contestables. Dans le milieu universitaire, cette attitude est possible et elle permet de se tenir en dehors (et parfois au-dessus) des contingences de la pratique. Dans les milieux d'intervention, ce refuge est trompeur, car l'inaction est un choix d'action. Si l'on ne propose pas d'orientations ou d'interventions alternatives, on entérine implicitement celles qui sont adoptées.

Il est aussi possible de réagir, au contraire, en oubliant la relativité des jugements portés et en perdant tout esprit critique. Cette alternative n'est pas plus satisfaisante car les démarches de recherche se basent alors sur des assises fragiles.

Le défi consiste à développer et maintenir un esprit critique et à l'intégrer à l'intérieur même des démarches de recherche. Le principe est facile à énoncer mais difficile à appliquer. Il faut inventer son opérationnalisation dans chaque contexte.

Dans le cas de ma recherche sur les enfants négligés¹, un effort a été fait en ce sens. Ainsi, la première étape de la recherche a consisté à clarifier les critères implicitement et explicitement utilisés pour poser un

diagnostic de négligence. Des groupes d'intervenants ont confronté les manifestations de négligence qu'ils considéraient comme significatives dans tous les domaines de la vie de l'enfant et pour chacun des groupes d'âge. Cette étape a provoqué des prises de conscience et des remises en question parfois douloureuses et a contribué à développer une réflexion critique sur les valeurs à la base des diagnostics.

Le temps de la recherche et le temps de l'intervention

La notion de temps est fort différente selon que l'on se place du point de vue du chercheur ou du point de vue de l'intervenant.

Les intervenants vivent dans l'action, doivent souvent intervenir vite et souffrent de l'insuffisance des points de repère pour prendre des décisions parfaitement éclairées. Ils ont un besoin aigu de guides pour le choix de leurs interventions. Compte tenu de l'importance des actions qu'ils prennent pour la vie et l'avenir des enfants et des familles, ils espèrent des réponses rapides à leurs questions.

Parallèlement, on sait que la recherche demande du temps. Or, si le chercheur se retire pendant des mois pour faire ses travaux, l'intérêt des intervenants, et parfois même la pertinence de la recherche, risquent de diminuer grandement.

L'idéal consiste à rendre le temps de la recherche utile pour les intervenants. On peut y arriver, par exemple, en les impliquant à chaque étape, ce qui augmente à la fois la qualité de la recherche et son utilité. Il faut cependant inventer le tour de force de concilier les deux univers temporels dans le contexte de chacune des recherches.

Dans le cas de la recherche sur les enfants négligés sur le territoire

du CSSMM, toutes les étapes ont impliqué les intervenants pour qu'ils n'aient pas seulement à attendre la publication du rapport final pour utiliser les produits de la recherche :

- La revue de la littérature² a été présentée et discutée pour informer les intervenants sociaux de son contenu et recueillir leurs commentaires sur sa pertinence et sa validité. Cette étape a permis de compléter le cadre d'analyse grâce aux suggestions des intervenants.
- Le questionnaire a été construit à partir d'un travail de clarification des manifestations de négligence qui étaient à la fois conformes à la littérature et à la pratique.
- Le prétest a permis de préciser davantage l'orientation de la recherche. À cette occasion, des dimensions oubliées du concept ont été réintroduites suite aux critiques des intervenants.
- L'analyse a été divisée en deux parties de façon à présenter rapidement les résultats de la première partie tout en réalisant l'analyse de la seconde partie. Les réactions aux résultats de la première partie ont aidé à leur interprétation³.
- À chaque étape, les réactions, réflexions, suggestions des intervenants étaient colligées et leur étaient retournées comme reflet de leur analyse.

Ainsi, tout a été fait pour que les répercussions de la recherche ne se limitent pas au moment de la publication du rapport final. La recherche a été conçue pour constituer, dans toutes ses étapes, une occasion de réflexion et de remise en question collective de la compréhension de la problématique de la négligence et des bases de l'intervention. Avant la publication du rapport d'analyse, le processus de la recherche avait déjà provoqué un changement significatif dans la définition du problème. À la suite du rapport final, les résultats de



la recherche ont été utilisés à l'intérieur de la démarche de programmation et ont inspiré divers projets d'intervention.

La généralisation des connaissances et l'unicité des cas

Pour intervenir efficacement, il faut savoir, entre autres choses, analyser les particularités de chaque cas, en saisir tous les détails, entrer dans son unicité.

La démarche de recherche exige au contraire une systématisation basée sur la généralisation.

Le cas particulier de Mme X se perd alors dans l'océan des autres cas. Il peut correspondre à la moyenne des cas, et être bien représenté dans les analyses, ou il peut constituer un cas exceptionnel, et être complètement trahi par les données recueillies ou les théories issues des recherches.

La collaboration entre chercheurs et intervenants pose des difficultés aux deux partenaires à cet égard.

D'une part, il est difficile pour l'intervenant de prendre du recul

et d'accepter la généralisation. Par exemple, dans le cas de la recherche en négligence, un intervenant oeuvrant

POUR INTERVENIR EFFICACEMENT, IL FAUT SAVOIR, ENTRE AUTRES CHOSSES, ANALYSER LES PARTICULARITÉS DE CHAQUE CAS, EN SAISIR TOUS LES DÉTAILS, ENTRER DANS SON UNICITÉ.

dans le village gai avait rapporté la prévalence, perçue par lui élevée, de couples homosexuels responsables d'enfants négligés. De même, un intervenant avait affirmé que la négligence était aussi fréquente en milieu aisé qu'en milieu de pauvreté. Ces deux observations n'ont pas été confirmées par les données de la recherche car elles correspondaient à des taux de prévalence très faibles. Pourtant, pour l'intervenant qui rencontre ces situations, elles demeurent importantes.

S'il est difficile pour l'intervenant de relativiser ses expériences, il est difficile pour le chercheur de ne pas se réfugier dans la généralisation. Il est toujours possible que le cas rapporté de Mme X indique une dimension oubliée dans les analyses passées, ou négligée dans la littérature de

recherche. Ce fut le cas, entre autres, des problèmes de toxicomanie des parents d'enfants négligés qui ont été rapportés par des intervenants et qui se sont révélés très significatifs dans les données de la recherche.

Il est aussi difficile, et pourtant essentiel, de maintenir l'avantage du recul qui devient possible quand on n'est pas impliqué quotidiennement dans l'action. C'est ainsi que l'on peut prendre conscience de dimensions qui ne sont pas aussi visibles du point de vue de l'intervenant. Par exemple, l'analyse de la littérature de recherche sur la négligence que j'ai réalisée en 1985 m'était apparue dépourvue d'informations sur les pères négligents. La place des pères n'était pas alors reconnue dans la littérature et valorisée dans l'intervention, et leur absence ne pouvait être visible que d'une certaine distance. Ainsi, à la suite

de discussions avec les intervenants sur les raisons de leur absence et d'une cueillette de données sur leurs caractéristiques, un service destiné aux pères négligents a été expérimenté.

Le confort et l'insécurité

Une démarche de recherche réalisée en collaboration avec des intervenants génère une insécurité continue autant chez le chercheur que chez les intervenants.

Comme chercheur, il est impossible de se baser sur le confort de la répétition de modèles de recherche éprouvés. Les intervenants peuvent tout remettre en question, de la définition de l'objet de recherche à la méthodologie et à l'interprétation des résultats, et généralement ils ne s'en privent pas. Pour survivre à l'expérience, il faut garder continuellement

en tête l'importance de l'utilité de la recherche. Et il faut développer une humilité qui ne soit pas menaçante pour la santé mentale.

L'insécurité existe aussi pour l'intervenant qui s'engage dans une démarche de collaboration de recherche. Tout effort de rationalisation et de systématisation implique une remise en question de ses valeurs, des bases de ses décisions, et donc de la valeur de son action.

Ainsi les comités de travail qui ont été mis sur pied pour définir les manifestations de négligence ont amené certains intervenants à requestionner certains critères diagnostiques qu'ils considéraient comme objectifs et indiscutables. De même, le prétest du questionnaire sur les manifestations de négligence a provoqué une réorientation de l'objet de la recherche à la suite de la contestation des intervenants quant à l'application des critères qui avaient été retenus.

Ces expériences de remise en question sont pénibles à vivre parce qu'elles provoquent un déséquilibre, elles bouleversent des orientations adoptées implicitement ou explicitement. Elles se révèlent toujours fécondes, cependant.

Les poids de l'inutilité et de l'utilité

Les recherches en milieu de pratique doivent être utiles, avoir des retombées concrètes. Quand elles ne servent pas, pour quelque raison que ce soit, on ressent l'angoisse de l'échec. Par contre, quand elles sont utilisées pour des fins d'intervention ou de gestion, on ressent un vertige devant la responsabilité qui en découle. Et ce vertige est inconfortable car les recherches ne représentent que des approches partielles de la réalité et leurs résultats ne peuvent jamais être considérés comme des bases parfaites pour guider les interventions.

Par exemple, la production d'un indice de statut socio-économique qui

permet de décrire la répartition de la pauvreté et de la richesse sur un territoire⁴ prend un sens tout différent selon que la mesure fait simplement l'objet de savantes discussions ou qu'elle est utilisée pour répartir les travailleurs sociaux sur ce territoire. Dans le deuxième cas, des données statistiques se traduisent en postes, et les postes en personnes humaines. La conscience de l'imperfection de la recherche est alors douloureuse. La seule consolation réside dans la certitude que l'utilisation de données de recherche améliore la valeur des décisions ou des orientations en leur procurant une base plus solide.

Le langage sophistiqué ou transparent

Le langage utilisé en recherche est parfois sophistiqué, et même hermétique. Il est possible, et parfois tentant, d'utiliser un langage codé qui réfère à des concepts ou des théories qui ne sont pas largement connus et qui permet de projeter une image de haut savoir académique.

En milieu de pratique, il faut, à mon avis, viser l'objectif d'être compris. Il faut donc s'imposer, si nécessaire, une vulgarisation des écrits qui sont utilisés. La notion de vulgarisation laisse supposer à tort que l'on simplifie à outrance ou que l'on rabaisse le niveau intellectuel d'un texte. Il m'apparaît au contraire que la préoccupation de la clarté du langage pose une difficulté supplémentaire car elle exige une bonne maîtrise du sujet et une connaissance des significations attribuées par le lecteur aux notions ou aux mots utilisés. Elle impose aussi une transparence qui expose à la critique.

LES PLAISIRS DE LA RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE

La liste des difficultés et des défis que me pose la recherche en milieu de

pratique a précédé la liste des plaisirs parce que ceux-ci sont associés aux premiers. Comme on a les qualités de ses défauts, la recherche en milieu de pratique a les plaisirs de ses difficultés.

Si la liste des plaisirs n'est pas aussi longue que celle des difficultés, ce n'est pas, loin de là, parce qu'ils sont moins nombreux ou moins intenses. Au contraire, les plaisirs dépassent de beaucoup les difficultés. C'est simplement parce qu'un petit nombre de grands plaisirs accompagnent de diverses façons chacune des difficultés. Ils sont toujours présents dans toutes les situations rencontrées et réussissent la plupart du temps à prédominer.

Le plaisir d'apprendre continuellement

La recherche exige une mise à jour continue des connaissances théoriques. La recherche en milieu de pratique apporte, en plus, une stimulation intellectuelle intense.

Le contact avec des intervenants et des gestionnaires qui font preuve de finesse dans l'analyse des cas et d'ingéniosité dans leurs interventions, qui s'interrogent avec intelligence sur la pertinence ou l'influence de telle dimension d'analyse, qui découvrent des façons inédites d'aborder certaines questions, apporte un ressourcement remarquable.

Je suis toujours émerveillée par les qualités intellectuelles et humaines des intervenants et des gestionnaires que je côtoie quotidiennement. Ils ne cessent de m'apprendre qu'il ne faut jamais rien considérer comme acquis, qu'un problème doit parfois être regardé la tête en bas pour en saisir les aspects les plus importants, que l'intuition est parfois plus féconde que la raison.

La nécessité de la créativité

Il faut inventer en grande partie la façon de réaliser la recherche en

partenariat avec des intervenants et des gestionnaires. Cette exigence impose la nécessité de faire preuve de créativité.

Il n'existe pas de meilleure façon d'échapper à la monotonie, de vaincre la routine, de triompher de l'engourdissement associé à l'ennui...

Le sentiment de l'utilité

Si l'utilisation des produits de sa recherche est parfois inquiétante, elle apporte un sentiment d'utilité très agréable.

En milieu de pratique, on peut constater qu'un texte de réflexion aide des intervenants à articuler une problématique. On peut participer à la définition d'un programme d'intervention. On peut inspirer la mise en place d'une nouvelle ressource. On peut aider à la rationalisation de décisions de gestion.

On peut, en définitive, avoir une certaine emprise sur la réalité. Cette sensation d'avoir aidé à quelque chose comporte des gratifications considérables.

J'ai décrit dans ce texte une forme de recherche en milieu de pratique qui tente d'associer le plus possible la démarche de recherche et les préoccupations des intervenants. Le chercheur qui est engagé par un organisme possède évidemment une position privilégiée pour ancrer profondément son travail dans l'action. Les chercheurs qui font partie d'organismes extérieurs (universités ou centres de recherche) sont évidemment en contact moins étroit avec la pratique. Dans cette position, il est cependant possible de définir de différentes façons la collaboration avec les intervenants.

La collaboration minimale, la plus courante, consiste pour un chercheur extérieur à venir utiliser les intervenants, les données statistiques ou les clientèles pour réaliser sa recherche. Dans ce contexte, il demande simplement aux intervenants de répondre à un questionnaire ou de donner leur accord pour que des bénéficiaires soient interviewés, ou il s'adresse à des gestionnaires pour obtenir des données statistiques. Cette forme de collaboration très limitée apparaît la plus facile mais elle comporte des défauts importants.

D'une part, la coupure avec le milieu prive le chercheur de contenus et de points de vue qui peuvent être très utiles à la recherche, tant au niveau de la définition de son objet, de sa méthodologie que de l'interprétation des résultats. On peut, par exemple, donner facilement une interprétation erronée des données de gestion quand on ne tient

pas compte de la façon dont elles sont interprétées et compilées.

D'autre part, la motivation des intervenants à participer à la recherche est parfois faible quand on ne leur attribue qu'un rôle instrumental. Il faut comprendre qu'ils sont de plus en plus assiégés par des demandes de collaboration de ce type qui leur semblent répondre beaucoup plus aux intérêts des chercheurs qu'à leurs préoccupations. Évidemment, toutes les questions de recherche sont théoriquement intéressantes. Cependant, quand le temps est limité, quand les charges de cas sont lourdes, l'intérêt théorique diminue. Il est compréhensible que les intervenants donnent la priorité à leurs bénéficiaires et aux recherches qui correspondent le plus à leurs besoins.

Même si les recherches effectuées par les chercheurs externes ne peuvent s'ancrer aussi profondément dans les préoccupations et les besoins des organismes, il m'apparaît souhaitable qu'ils visent une intégration maximale. Les programmes de subvention de recherche devraient favoriser un partenariat véritable entre milieu universitaire et milieu d'intervention. Un tel partenariat augmente non seulement l'utilité des recherches mais aussi leur qualité, compte tenu de la richesse intellectuelle et humaine du personnel d'intervention sociale et de gestion qui œuvre dans les organismes.

Le métier de funambule comporte des risques mais aussi des gratifications énormes. Il suffirait de raccommo-der le filet de sécurité pour diminuer le vertige des artistes et accroître la grâce de leur performance. <

Notes bibliographiques

- 1 Mayer-Renaud, M. (1990). *Les enfants négligés sur le territoire du C.S.S.M.M., volume 1 : Les manifestations de négligence et leurs chevauchements*, CSSMM, 56 p. + annexes.
- 2 Mayer-Renaud, M. avec la collaboration de M. Berthiaume. (1985). *Les enfants du silence : revue de la littérature sur la négligence à l'égard des enfants*, CSSMM, 161 p. et annexes.
- 3 Mayer-Renaud, M. (1990). *Les enfants négligés sur le territoire du C.S.S.M.M., volume 1 : Les manifestations de négligence et leurs chevauchements*, CSSMM, 56 p. + annexes.
Mayer-Renaud, M. (1990). *Les enfants négligés sur le territoire du C.S.S.M.M., volume 2 : Leurs caractéristiques personnelles, familiales et sociales*, CSSMM, 63 p. et annexes.
- 4 Mayer-Renaud, M. avec la collaboration de M. Berthiaume et J. Renaud. (1986). *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec : portrait de la région de Montréal*, CSSMM, 109 p. et annexes.
Mayer-Renaud, M. et J. Renaud. (1989). *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1989 : une mise à jour*, CSSMM, 45 p. et annexes.

→ ENTREVUE AVEC MICHELINE MAYER



EN RELISANT CE TEXTE, J'ÉTAIS D'ACCORD AVEC MOI-MÊME. (...) IL Y A DES CHOSES QUI SONT RESTÉES LES MÊMES. JE PENSE QUE TOUS LES DÉFIS QUE J'AI IDENTIFIÉS COMME RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE, JE LES MAINTIENDRAIS, ET LES PLAISIRS AUSSI.

Geneviève Turcotte, chercheure, IRDS
Michel Doray, conseiller, Direction générale

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 1993

Mais c'est sûr que ça date aussi. Ce texte a été écrit à une époque où (...) le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) n'avait pas encore identifié l'utilité sociale de la recherche comme étant une valeur à promouvoir. C'était à une époque où il n'y avait pas d'instituts universitaires qui favorisaient la recherche appliquée. Donc c'est sûr qu'à l'époque, j'ai intitulé mon texte *Le trajet d'une funambule au-dessus d'un filet percé*, mais depuis, ce filet, il s'est raccommodé beaucoup. Il y a quand même du chemin qui a été fait. (...) Parce que, effectivement il y a eu une espèce de valorisation de la recherche appliquée depuis ce temps-là, je trouve. (...) À cause de la valorisation qu'a apportée le CQRS puis de la mise en place des instituts universitaires et une sorte d'évolution culturelle, la recherche utile a été davantage valorisée. Il y a eu beaucoup d'équipes qui ont été mises sur pied en collaboration avec les milieux de pratique pour faire des travaux utiles socialement. Je pense au GRAVE-ARDEC, par exemple. Et il y a eu un développement de connaissances qui a été fait par des chercheurs universitaires dans des domaines utiles à l'intervention ce qui a donné aussi une valeur à la recherche en milieu de pratique. C'est essentiellement ça, je trouve, qui a changé.

LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA CRÉATION DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DANS LE DOMAINE SOCIAL

D'abord, la création des instituts universitaires en soi c'est la conception d'un organisme qui associe services de pointe avec enseignement et recherche. C'est déjà extraordinaire parce que, en 1995, tout ça ce n'était pas lié. (...) Cette vocation des instituts universitaires implique une excellence de la recherche appliquée. Puis recherche appliquée ça veut dire recherche en partenariat avec les intervenants et les gestionnaires. (...) Ce sont des lieux d'intégration et d'excellence dans la recherche et dans l'intervention. Alors, c'est sûr que ça favorise le développement d'une recherche avec des retombées sociales qui est reconnue dans les milieux universitaires, ça favorise l'implication des chercheurs universitaires dans ce type de recherche, ce qui est déjà énorme. (...)

J'ai l'impression que grâce à la création des instituts universitaires, la recherche est plus utile à l'intervention, d'autant plus qu'il y a beaucoup plus de personnes qui sont impliquées dans la recherche appliquée grâce à ça. Je pense à tous les groupes de recherche qui ont été mis sur pied, qui ont regroupé des chercheurs universitaires autour d'objectifs de recherche qui étaient en lien avec le milieu de pratique. Je pense à tous les partenariats qui ont été créés, à toutes les évaluations de l'intervention qui ont été faites. Il y a eu un développement majeur de la recherche, entre autres, dans l'univers des mauvais traitements envers les enfants. À un point tel que j'ai réalisé, à



mon grand étonnement, qu'aux États-Unis on considère que c'est au Québec que l'expertise dans ce domaine-là, en termes de recherche, est la plus développée. Et un chercheur ontarien m'a confirmé que c'était unique au monde le développement de connaissances qui a été mis sur pied au Québec sur la problématique de mauvais traitements autant par les équipes qui ont fait de l'évaluation

La distance entre l'université et les milieux de pratique

Il y a encore une distance entre l'université et les milieux de pratique à l'égard de la recherche appliquée, une valorisation de la recherche fondamentale. Dans les milieux universitaires, les chercheurs sont évalués en fonction des critères de la recherche académique. Les articles écrits dans les revues professionnelles, les

important et utile, il est considéré comme perdu. Quand tu fais ton *curriculum vitae* pour obtenir une subvention de recherche, tu ne peux pas te prévaloir de la diffusion que tu as faite auprès d'un groupe d'intervenants. Tu ne peux pas te prévaloir de tout le temps que tu as consacré à clarifier une question de recherche pour qu'elle soit vraiment utile.

J'AI L'IMPRESSION QUE GRÂCE À LA CRÉATION DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES, LA RECHERCHE EST PLUS UTILE À L'INTERVENTION, D'AUTANT PLUS QU'IL Y A BEAUCOUP PLUS DE PERSONNES QUI SONT IMPLIQUÉES DANS LA RECHERCHE APPLIQUÉE GRÂCE À ÇA.

d'intervention que par les enquêtes de population. Vraiment, on est considéré comme un modèle. (...) J'ai l'impression que c'est associé à tout ce que j'ai déjà dit, aux orientations du CQRS, aux orientations du ministère, à la mise en place des instituts universitaires. Tout ça a favorisé une sorte d'ébullition intellectuelle, un partenariat, une collaboration pour faire de la recherche appliquée qui soit scientifiquement reconnue. (...)

Mais il reste que, j'aimerais savoir ce que les intervenants en pensent parce que les besoins sont tellement immenses et la recherche sociale est tellement récente et sous-financée par rapport à la recherche en santé qu'on n'a certainement pas répondu à une proportion significative de leurs besoins de connaissance. Je le pense malheureusement. Mais ce n'est pas par manque de volonté ou d'énergie : c'est lié au contexte de la recherche sociale et du financement.

LES DÉFIS QUI RESTENT À RELEVER

Je ne dirais pas que c'est complètement acquis. Il y a des problèmes que les instituts universitaires n'ont pas encore réglés.

présentations dans des colloques d'intervenants, ce n'est pas vraiment valorisé pour la promotion des professeurs. Donc, les professeurs n'ont pas avantage à en faire trop parce qu'ils se nuisent à eux-mêmes. Il y a toute une évolution dans le milieu universi-

IL Y A ENCORE UNE DISTANCE ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LES MILIEUX DE PRATIQUE À L'ÉGARD DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE, UNE VALORISATION DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE.

taire qui est nécessaire pour favoriser l'implication des chercheurs dans la recherche appliquée (...)

Dans la mesure où les critères de promotion des chercheurs universitaires et des professeurs en milieu universitaire demeurent définis par le milieu académique c'est sûr que ça va être difficile de les intéresser à venir faire de la recherche dans les instituts universitaires. Parce que dans les instituts universitaires on valorise la diffusion chez les intervenants et le travail dans des comités avec les intervenants. Et c'est exigeant. Parce que tu es obligé d'investir dans les clarifications, avec des objectifs qui ne sont pas reconnus dans les milieux académiques. Et tout ce temps que tu consacres et qui est extrêmement

Mais ces contraintes pourront être réglées si les recommandations du *Rapport Duplantie* sont acceptées. Le *Rapport Duplantie* va aider beaucoup les instituts universitaires dans le domaine social à être ce qu'ils doivent être. (...) Parce qu'il a vraiment bien cerné ce genre de difficultés puis il a fait des propositions concrètes pour trouver des solutions. Je ne sais pas s'il va réussir à influencer le milieu universitaire. Je le souhaite. C'est incontournable

parce que c'est là qu'est le plus gros bassin de chercheurs. Alors si on ne trouve pas le moyen de les associer, il y aura un sérieux problème.

Le sous-financement de la recherche sociale

Le sous-financement de la recherche sociale aussi c'est un gros défi à relever. Parce que tant qu'on n'aura pas les fonds nécessaires pour réaliser les recherches qui nous apparaissent comme étant pertinentes bien c'est sûr qu'on va avoir des problèmes. (...) Le financement de la recherche sociale représente moins de 10 % du financement de la recherche dans l'univers de la santé. Et ça, c'est terrible parce que la recherche sociale est au moins aussi importante que la recherche en santé. Le problème des

enfants maltraités, les problèmes de détresse psychologique chez les jeunes, le suicide, c'est majeur, mais la recherche sur ces questions n'a jamais été valorisée autant que celle sur le cancer et les autres maladies.

Le coût que représente un enfant maltraité qui n'est pas capable de devenir un adulte productif parce qu'il est traumatisé par les mauvais traitements qu'il a subis, qui ne sera pas capable de devenir un parent adéquat parce qu'il n'a aucun modèle pour l'aider à prendre soin d'un enfant, puis aussi qui a des carences affectives tellement énormes qu'il a de la difficulté à s'occuper d'une autre personne, le coût que ça représente est absolument phénoménal. Il faut se rendre compte que, quand on aide un enfant maltraité, on permet à quelqu'un d'être productif plutôt que d'être à la remorque de la société et malheureux toute sa vie. Mais ça, c'est beaucoup plus difficile à identifier comme profit que la vente de pilules pour les compagnies pharmaceutiques.

Mais encore là le *Rapport Duplantie* apporte un espoir, parce qu'il propose de donner un financement aux instituts universitaires qui va permettre de compenser un peu la pauvreté du financement de la recherche sociale.

UN DÉFI POUR LES CHERCHEURS : INSTRUMENTER L'INTERVENTION TOUT EN DEMEURANT CRITIQUE SUR LES BASES DE L'ACTION

Ce défi-là, c'est d'éviter de tomber dans un extrême ou dans l'autre. Il faut éviter de devenir tellement critique qu'on se situe au-dessus de tout. Mais il faut aussi éviter de ne pas prendre position parce qu'on a des réserves méthodologiques. Ne pas prendre position dans un milieu



de pratique, c'est prendre position en fait, c'est d'entériner ce qui se fait. L'excès de critique n'est pas accep-

découvertes scientifiques, dans les derniers développements méthodologiques. C'est cet équilibre-là qui

L'UTILITÉ D'UN CHERCHEUR C'EST JUSTEMENT DE POUVOIR BÉNÉFICIER D'UN PEU PLUS DE REcul, PARCE QU'IL EST MOINS PRIS DANS L'URGENCE, CE QUI EST UN LUXE.

table, mais l'absence de critique non plus. Parce qu'à ce moment-là la recherche perd de sa valeur et de son utilité. L'utilité d'un chercheur c'est justement de pouvoir bénéficier d'un peu plus de recul, parce qu'il est moins pris dans l'urgence, ce qui est un luxe. Les intervenants eux, il faut qu'ils choisissent l'action à faire demain matin 9 heures. Nous les chercheurs on a le luxe d'un certain recul (...) Si tu perds ce recul, tu perds la possibilité de faire de l'innovation, tu perds l'exigence qu'on s'impose à nous-mêmes de toujours être à date dans la littérature, dans les dernières

est difficile à maintenir. Mais c'est un défi, c'est un défi majeur je pense. (...)

Quand on discute de l'orientation à prendre pour une problématique quelconque ou une intervention ou un service il y a toujours une difficulté à distinguer les questions qui relèvent de la gestion, les questions qui relèvent de la programmation puis les questions qui relèvent de la recherche. (...) Et cette distinction je trouve qu'elle est majeure parce que c'est une question de rôle aussi. On est chercheur, on n'est pas inter-

venant, on n'est pas gestionnaire et le rôle qu'on peut jouer à l'intérieur d'un comité c'est toujours quelque chose à négocier. (...) Parce qu'on est un institut universitaire ça favorise la collaboration intervenants-chercheurs. Ça favorise effectivement le développement de la recherche utile et en contexte de pratique. Mais ça ne règle pas tous les problèmes de cette collaboration-là. Il faut toujours la recréer.

L'ART DE LA VULGARISATION

Il y a une chose qui m'a fait plaisir en relisant mon texte, c'est quand je parle de la vulgarisation... Parce que la vulgarisation ce n'est pas de rabaisser le niveau intellectuel. C'est d'arrêter de se réfugier dans un langage hermétique qui nous empêche de critiquer. Ça exige une compréhension plus grande de notre contenu parce qu'il faut le rendre accessible, il faut vraiment l'assumer. Et puis on prête le flanc à la critique quand c'est clair. (...) C'est beaucoup plus exigeant que de prendre le langage qui découle directement de nos lectures scientifiques parce qu'il faut d'abord très bien comprendre le sens du texte et prévoir la façon dont ce qu'on dit va être interprété par les gens qui nous lisent. Donc, ça demande un travail plus important. (...) C'est notre défi de traduire les connaissances scientifiques en langage que tout le monde comprend. (...) Donc c'est élever un texte quand on le vulgarise.

LA NOTION DE DONNÉES PROBANTES

En recherche sociale ce n'est pas évident d'arriver avec des données probantes. La notion de données probantes m'a toujours inquiétée parce que ça donne l'impression que c'est la connaissance absolue, complète qui est nécessaire pour

orienter une action. Moi ce qui m'inquiète dans cette expression c'est l'impression que c'est fini. Une fois que tu as une donnée probante tu n'as plus besoin de t'en faire, tu as la solution, tu as la façon d'orienter les

capables de le faire et de le faire avec intelligence. Ils étaient capables de remettre en question leurs actions, d'en discuter et d'apporter des informations nouvelles sur cette réalité qui n'étaient même pas présentes dans la

.....

EN RECHERCHE SOCIALE CE N'EST PAS ÉVIDENT D'ARRIVER AVEC DES DONNÉES PROBANTES. LA NOTION DE DONNÉES PROBANTES M'A TOUJOURS INQUIÉTÉE PARCE QUE ÇA DONNE L'IMPRESSION QUE C'EST LA CONNAISSANCE ABSOLUE, COMPLÈTE QUI EST NÉCESSAIRE POUR ORIENTER UNE ACTION.

.....

choses. Alors que, en recherche sociale, et je pense que c'est la même chose dans la recherche en santé, on n'a jamais fini d'avancer les connaissances. Mais en fait, on arrive toujours à une connaissance qui est meilleure que celle qu'on avait avant mais qui est toujours imparfaite et qui peut servir, mais en autant qu'on planifie une amélioration de la connaissance. Moi c'est toujours comme ça que je me suis située. (...) Il ne faut jamais arrêter de douter. Il faut être tout le temps ouvert à remettre en question ce qu'on sait et développer des nouvelles connaissances. Mais il faut accepter d'influencer dans l'imperfection.

L'AMOUR DU MÉTIER

Pourquoi j'ai fait ça toute ma vie en dépit des difficultés que j'ai décrites ? Bien parce que, honnêtement, moi je suis tombée en amour avec ce milieu. J'ai trouvé le milieu des intervenants sociaux et des gestionnaires tellement stimulant, tellement riche : à leur contact, je me sentais continuellement ressourcée. Ils m'ont appris tellement de choses qui n'existaient pas dans la littérature. C'était pour moi un émerveillement continu que de travailler avec ces gens parce qu'ils étaient pris devant des défis majeurs. Moi, je n'aurais pas été capable de faire leur travail. Mais ces gens étaient

littérature. Puis une des choses que j'aimais en travaillant avec les intervenants, c'est qu'avec leur analyse de la situation, moi ça m'obligeait à remettre en question ma façon de définir les problèmes, les réalités. Puis ça c'était enrichissant. (...) Et les problématiques en émergence c'est souvent les intervenants qui les ont identifiées au contact des clientèles. <

L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE DES SERVICES SOCIAUX : → UNE NOUVELLE VISION

DEPUIS 10 ANS, LE CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL EST RECONNU COMME INSTITUT UNIVERSITAIRE. À CE TITRE, ON CONSTATE QU'AU COURS DE CES ANNÉES BEAUCOUP DE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ. UN DYNAMISME CERTAIN A ANIMÉ LE TRAVAIL DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ DIRECTEMENT IMPLIQUÉES DANS LES ACTIVITÉS INHÉRENTES À CE STATUT.

Michel Doray, conseiller, Direction générale

L'importance de la recherche, de contribuer à l'enseignement, de développer des services de pointe n'est plus à démontrer. Non seulement, ces activités se poursuivront, mais surtout, elles devront se développer. En ce sens, cet article vise à décrire le futur environnement politique et administratif dans lequel notre établissement, à titre d'institut universitaire, aura à évoluer dans les prochaines années.

En 2004, le ministère a mandaté un comité, présidé par monsieur Jean-Pierre Duplantie, directeur général du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), pour « proposer une vision de l'organisation universitaire (formation, recherche, développement des pratiques) des services sociaux et formuler des recommandations sur les mesures portant sur son actualisation¹ ». Quelles seront les conséquences de celles-ci sur notre façon d'actualiser notre mandat d'institut universitaire ? C'est ce que nous tenterons de dégager dans le cadre de ce texte.

Dans la population comme dans le monde des services sociaux, la réalité des instituts universitaires est bien mal connue et ce, même si le ministère de

la Santé et des Services sociaux a octroyé un statut « universitaire » à deux centres jeunesse, ceux de Montréal et Québec² et à un centre de réadaptation, l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec. Le statut universitaire de certains centres hospitaliers est bien connu par la population et semble aussi fort reconnu

par le ministère et par les universités. On peut même se demander pourquoi le ministre a créé un comité d'étude pour lui proposer une perspective de développement puisqu'il pouvait tout simplement reprendre le modèle organisationnel du monde de la santé ? Selon monsieur Duplantie, trois éléments fondamentaux distinguent la vie universitaire dans les établissements de services sociaux des établissements de santé.

DES DIFFÉRENCES FONDAMENTALES ENTRE LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Une relation « professionnel / client » différente

Les liens entre les facultés de médecine et les hôpitaux existent depuis longtemps. De façon générale, ils sont connus de la population et peu se surprendront de rencontrer dans un centre hospitalier universitaire un médecin qui fait un examen accompagné par des

DANS LA POPULATION COMME DANS LE MONDE DES SERVICES SOCIAUX, LA RÉALITÉ DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES EST BIEN MAL CONNUE ET CE, MÊME SI LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX A OCTROYÉ UN STATUT « UNIVERSITAIRE » À DEUX CENTRES JEUNESSE...

étudiants en médecine. Par contre, on peut difficilement envisager un professionnel des services sociaux être accompagné par plusieurs stagiaires lors d'une visite dans une famille. Dès lors, il faut envisager des modalités très différentes qui s'adaptent à la réalité des services offerts.



Le nombre de disciplines impliquées dans l'offre des services sociaux est plus important

« Les services sociaux englobent toutes les pratiques cliniques et communautaires qui ont pour objectif, la protection sociale, l'adaptation sociale, l'intégration sociale et la participation sociale des personnes et des collectivités »³. Elles peuvent toucher plusieurs disciplines et professions regroupées dans des équipes multidisciplinaires. Cependant, tout en reconnaissant l'apport de chacun, le « comité a accordé une attention particulière aux pratiques des intervenants appartenant à certaines disciplines professionnelles, criminologie, psychologie, psychoéducation et travail social en raison de leur présence importante dans le champ des services sociaux »⁴.

Une organisation des services sociaux qui vise l'autonomie des régions

Le développement des services sociaux a toujours cherché à rendre accessible tous les services dans toutes les régions administratives du Québec. Les différents services se sont bien sûr adaptés aux caractéristiques régionales mais sans nécessairement développer des spécialités. Ainsi, on ne dirigera pas une famille vers un centre spécialisé hors-région pour y recevoir des services particuliers. En santé, les hôpitaux universitaires ont développé des spécialités et vont recevoir des patients des différentes régions en vertu de celles-ci.

« Le monde de la santé et celui des services sociaux est bien évidemment complémentaire mais, les différences dans les modalités de dispensation des services et les caractéristiques de la pratique ainsi que dans les enjeux sociaux sont si importantes que les objectifs poursuivis par chacun doivent avoir leurs caractéristiques propres » spécifiera monsieur Duplantie.

UNE VISION STRUCTURÉE DE L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE DES SERVICES SOCIAUX

Face à la diversité des professions, des missions des établissements, des besoins des différents groupes dans la population, des intérêts des professionnels et des universitaires, il faut une vision structurée de l'organisation à consolider et à développer. Les ressources étant rares, il faut s'assurer qu'elles sont orientées et utilisées adéquatement. À cet égard, le comité Duplantie propose une organisation qui peut sembler, à prime abord, complexe dont les principaux paramètres sont une table de concertation nationale, deux statuts différents, cinq fonctions qui s'organisent autour de neuf programmes.

13^e recommandation : Instaurer de nouvelles instances de gouverne

Créer une Table de concertation nationale exerçant une fonction conseil auprès du ministre qui aurait comme mandat :

- Examiner les besoins en matière de désignation universitaire et faire des recommandations au ministre de la Santé et des Services sociaux ;
- Examiner les questions pouvant nécessiter une action concertée de la part des partenaires des établissements et des universités ;
- Examiner toute autre question concernant les établissements désignés universitaires.

Créer des Tables de concertation programme / services.

La Table de concertation nationale

Le comité souligne la nécessité de disposer de mécanismes de concertation pour assurer la coordination du développement universitaire dans le domaine des services sociaux. Avant même la création du comité, des initiatives étaient prises en ce sens : les centres affiliés universitaires se réunissaient régulièrement pour discuter des enjeux qui les concernaient directement notamment, les services offerts en première ligne, la programmation et le financement de la recherche et l'impact sur la mission universitaire de leur intégration dans les centres de santé et de services sociaux. Au cours de l'année 2003-2004, les centres jeunesse de Montréal et de Québec soumettaient au ministère une proposition sur la formation de deux réseaux universitaires regroupant tous les centres jeunesse pour les impliquer plus directement dans les activités qui découlent de la mission universitaire.

Ces exemples démontrent bien qu'il est nécessaire de se regrouper, de se concerter et d'orienter les efforts autour d'objectifs communs. De plus, il faut aussi disposer d'un lieu pour mettre en valeur, auprès des ministères et des organismes gestionnaires des fonds de recherche, la mission universitaire dans des établissements de services sociaux. Les gestionnaires de fonds de recherche s'orientant de plus en plus vers le financement de réseaux intégrés de chercheurs, le partenariat entre les établissements devrait donc se développer en conséquence et disposer d'un lieu de gouverne.

Deux statuts différents

Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*⁵, il existe deux statuts différents celui d'institut universitaire et celui de centre affilié universitaire.

L'institut universitaire

- dispense des services de pointe dans un champ d'intervention interdisciplinaire de la santé et des services sociaux, soit dans le domaine social ;
- participe à la formation soit de professionnels de la santé et des services sociaux, soit de professionnels des sciences humaines et sociales, selon les termes d'un contrat d'affiliation avec une ou des universités ;
- est doté d'une structure de recherche reconnue ;
- évalue des technologies ou des modes d'intervention reliés à son secteur de pointe.

Les instituts universitaires :

- Centre jeunesse de Québec
- Centre jeunesse de Montréal
- Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

Le centre affilié universitaire

- participe à la formation de professionnels du domaine de la santé et des services sociaux ou à des activités de recherche selon un contrat d'affiliation avec une ou des universités.

Les Centres affiliés universitaires :

- CLSC de Sherbrooke
- CLSC Côte-des-Neiges
- CLSC Haute-Ville-des Rivières
- CLSC Nord de l'île
- CLSC des Faubourgs
- CLSC René-Cassin

Selon monsieur Duplantie, « il faut maintenir cette distinction pour assurer le développement de la recherche et de l'expertise dans des programmes ou des établissements où il ne se serait pas possible de répondre à toutes les exigences du mandat d'institut universitaire. Ne pourrait-on pas ainsi favoriser l'accès à un statut universitaire non seulement pour des établissements en milieu urbain mais aussi pour des établissements en milieu semi-urbain ou en région éloignée ou encore dans un programme comme la déficience intellectuelle ? »

La situation actuelle semble créer un lien direct entre le type d'établissement et le statut universitaire (les CLSC obtiennent souvent un statut de centres affiliés universitaires et les centres jeunesse et de réadaptation celui d'instituts universitaires). Bien que constatant cette situation, monsieur Duplantie souligne qu'elle est le fruit de décisions antérieures et que cela ne correspond pas aux recommandations du comité.

L'impact du regroupement de CLSC dans des centres de services de santé et de services sociaux peut favoriser le développement d'institut universitaire dans certains programmes propres à une des trois missions de services que les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) doivent actualiser. De plus, l'ampleur et le dynamisme de certains centres affiliés au chapitre de la recherche pourraient justifier le développement de nouveaux instituts universitaires. L'important, toujours selon monsieur Duplantie, est d'enrichir la mission universitaire pour permettre aux établissements désignés d'avoir un impact réel et significatif sur le développement des pratiques en lien avec les besoins de la population en assurant une bonne coordination de ce développement d'où l'importance de la Table de concertation nationale.

Les cinq fonctions universitaires

L'enseignement et la formation pratique

Cette première fonction est fondamentale et exige une très bonne concertation notamment pour l'organisation des stages et un bon partenariat entre les établissements et les universités sur les contenus. Le comité formule à cet égard, des recommandations intéressantes et audacieuses :

« Pour que les établissements et les universités soient en mesure de répondre conjointement aux nouvelles exigences associées au relèvement des compétences requises pour la pratique, il est de plus recommandé :

- que les superviseurs de stage aient accès à des activités de formation académique et professionnelle avancée ainsi qu'à des activités de formation à la supervision, et ce particulièrement, en vue de les habilitier à encadrer des stages de pratique spécialisée de 2^e ou de 3^e cycle ;
- que le statut de superviseur fasse l'objet d'une habilitation par les universités et qu'il soit reconnu comme un statut particulier associé à des privilèges ;
- que le rôle de superviseur soit reconnu par les établissements et que la charge de travail de ces intervenants soit ajustée en conséquence ;
- que soit examinée l'opportunité de créer des postes de professeur clinicien dont la charge de travail pourrait

combiner l'enseignement dans le milieu avec l'enseignement en classe, la recherche et une pratique permettant le maintien de la compétence professionnelle ;

- que les établissements désignés soient associés aux travaux des universités et des ordres professionnels visant la révision des programmes de formation et des qualifications exigées pour la pratique ».

7^e recommandation : Enrichir la mission universitaire

Le comité recommande d'inclure dans la définition de la mission universitaire les cinq fonctions suivantes : l'enseignement et la formation pratique ; la recherche, la diffusion et le transfert de connaissances ; l'évaluation des instruments et des modes d'interventions ; le développement des pratiques d'intervention ou des services de pointe ; la valorisation des résultats de recherche. Les instituts universitaires et les centres affiliés universitaires n'ayant pas le mandat de prendre en charge chacune des fonctions avec la même intensité, cette prise en charge devra être modulée selon le type de désignation attribué.

La recherche, la diffusion et le transfert des connaissances

La recherche demeure un élément fondamental de la mission universitaire d'un établissement. Il y a une condition essentielle pour que la recherche ait un impact réel sur la qualité et l'évolution des services et elle doit assurer la fluidité du processus qui lie la pratique, les décisions sur les orientations de recherches, la collaboration entre les praticiens et les chercheurs, la diffusion des résultats et le transfert des nouvelles connaissances acquises tant dans les activités de formation du personnel que dans l'enseignement universitaire.

Il faut valoriser la recherche, donner accès aux chercheurs « terrains » et s'assurer que les praticiens bénéficient directement des travaux réalisés. Même si cela semble évident, cela demande aussi d'assurer un financement adéquat qui ne se limite pas uniquement à l'un des volets. « Un financement de recherche devrait inclure du financement pour la diffusion et le transfert des connaissances », soulignera monsieur Duplantie.

L'évaluation des modes d'intervention

Que se soient les outils de dépistage, de prévention, d'évaluation clinique des besoins, des processus d'intervention

et de ses résultats, les intervenants doivent avoir confiance dans leurs modes d'intervention. Dans le travail de recherche, la fidélité et la validité des instruments utilisés deviennent essentielles voire fondamentales. Ce travail, qui répond nécessairement à des règles formelles, constitue un lien important entre la pratique et la recherche. Ce travail permet aussi de donner des « lettres de noblesse » aux outils, instruments et méthodes utilisés par les praticiens.

Le développement des pratiques de pointe

« Il faut être à la fine pointe des connaissances », souligne monsieur Duplantie, pour offrir le meilleur service aux personnes mais aussi pour s'adapter à l'évolution des connaissances, des technologies et des changements sociaux. Dans cette perspective, le comité recommande la mise en place d'une fonction évaluation et innovation « appuyée par les ressources appropriées et qui serviraient à encadrer les opérations suivantes⁶ :

- l'identification, à partir des besoins exprimés par les intervenants et les responsables des services, des outils, des instruments et des modes d'intervention qu'il paraît nécessaire d'évaluer ou de modifier afin de rendre les pratiques courantes plus efficaces pour répondre aux besoins des clientèles ;
- l'identification, à partir des observations faites par les responsables des programmes, des secteurs où il paraît nécessaire de développer de nouvelles approches pour répondre plus efficacement aux besoins de clientèles spécifiques ».

Des mesures de renforcement de la mission de recherche au plan des moyens pour intéresser les chercheurs universitaires (3^e recommandation)

- Reconnaître par divers moyens, y compris la planification stratégique de l'université, la valeur de la recherche conduite dans les établissements désignés.
- Reconnaître par divers moyens, y compris le déchargement de charge d'enseignement, la contribution des chercheurs aux activités scientifiques conduites dans les établissements.
- Examiner la possibilité de mettre en application une formule d'engagement conjoint de jeunes professeurs-chercheurs avec plan de carrière dans l'université et charge de recherche dans l'établissement.

La mise en valeur des résultats de la recherche et des savoirs

Ici, le comité emprunte à d'autres secteurs d'activité le concept de « produits dérivés ». L'idée est de travailler à élargir le réseau des utilisateurs potentiels des activités de recherche. Ce concept veut aussi donner un côté très concret à tout le travail autour des activités universitaires.

Les cinq fonctions permettent de structurer la mission universitaire pour que celle-ci soit non seulement valorisée mais qu'elle s'intègre dans le quotidien des établissements désignés avec des retombées sur l'ensemble des établissements de service.

Un établissement pour chacun des neuf programmes du ministère

Le comité s'est assuré, dans ses recommandations, que tous les secteurs d'activités des services sociaux soient considérés dans les missions universitaires des établissements. Il recommande donc au ministre de s'assurer que chacun des neuf programmes dont le ministère s'est doté profite des retombées de la mission universitaire, ce qui n'est pas le cas actuellement des programmes « dépendances, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement », aucun établissement de ces programmes n'ayant une mission universitaire. « Cette situation demande une décision rapide du ministre afin que la population desservie par les établissements dans ces deux programmes bénéficie elle aussi des retombées de la mission universitaire », soulignera monsieur Duplantie.

LA VISION DU DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE : UNE NOUVELLE SYNERGIE

Pour conclure, l'objectif de cet article était de présenter la vision du développement universitaire dans le réseau des services sociaux. Selon monsieur Duplantie, la réception est bonne de la part du ministre. L'intérêt premier de ce rapport est de proposer un modèle répondant aux spécificités des services sociaux en regard de la diversité des pratiques, des besoins des clientèles à desservir et des structures.

Les établissements doivent cependant avoir les moyens pour réaliser les mandats spécifiques qui leur sont confiés. Le financement doit répondre aux spécificités des services sociaux. À ce chapitre, monsieur Duplantie souligne l'importance de « consolider ce qui existe déjà » c'est-à-dire, donner les moyens aux établissements déjà

engagés dans un partenariat universitaire de poursuivre leur mission et ce, sans nuire à leur offre de services.

En résumé, le comité propose une coordination provinciale, des mandats universitaires qui s'intéressent à tous les milieux et à tous les secteurs de services sur la base d'une orientation par programme. Ces recommandations donnent une perspective nouvelle au mandat d'un établissement quant au leadership à développer autour d'un programme de service tant dans ses dimensions de prévention, de services de première ligne que de services spécialisés. Par exemple, les établissements universitaires impliqués dans le programme jeunes en difficulté devront développer des réseaux de partenariat et de coordinations efficaces. Ces réseaux pourront être constitués d'établissements avec une même mission ou, des établissements avec des missions différentes par exemple, un centre jeunesse avec un ou des centre(s) de santé et services sociaux et de plus, établir des ententes d'affiliation avec plusieurs universités. Plus que de la concertation, cette vision que le comité Duplantie propose s'inscrit dans une orientation strictement partenariale des relations entre les établissements et les programmes universitaires pour une même clientèle. C'est une proposition intéressante et surtout audacieuse qui devra, avant tout, être partagée par tout le monde pour se concrétiser et donner les résultats escomptés sur l'amélioration de la qualité des services. <

Notes bibliographiques

- 1 *Le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux*, Rapport du comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, 2005, p. 9.
- 2 Le Centre jeunesse de Québec fêtait son dixième anniversaire en 2005.
- 3 *Le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux*, Rapport du comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, 2005, p. 10.
- 4 *Idem*, p. 11.
- 5 Articles 90 et 91 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, (L.R.Q., c. S-4.2).
- 6 *Le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux*, Rapport du comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, 2005, p. 29.

ENTRETIENS AVEC SIX INTERVENANTES

→ À PROPOS DE L'APPORT DU STATUT D'INSTITUT UNIVERSITAIRE DANS LEUR PRATIQUE

LES POINTS DE VUE DE SIX INTERVENANTES D'EXPÉRIENCE ONT INSPIRÉ CET ARTICLE. L'OBJECTIF EST DE REGARDER L'APPORT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SOUS L'ANGLE D'INTERVENANTS DU CJM-IU. QUELS SONT LES CHANGEMENTS OBSERVÉS DANS LEUR PRATIQUE ATTRIBUÉS À LA DÉSIGNATION D'INSTITUT UNIVERSITAIRE DU CJM-IU IL Y A PRÈS DE 10 ANS ?

Marie-France Blais, coordonnatrice de recherche, IRDS

» CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ARTICLE

Les points de vue de six intervenantes d'expérience ont inspiré cet article. Chacune d'elles a été rencontrée en entrevue individuelle ou en duo. Il s'agit de :

Danielle Bernier, conseillère à l'accès,
Sylvie Dauphinais, éducatrice,
Nathalie Gélinas, éducatrice,
Marie-Josée Johnson, adjointe clinique,
Chantale Laporte, éducatrice,
Josée Waddell, agente de relations humaines.

L'objectif est de regarder l'apport de l'institut universitaire sous l'angle d'intervenants du CJM-IU. Quels sont les changements observés dans leur pratique attribués à la désignation d'institut universitaire du CJM-IU il y a près de 10 ans ? Telle était la question de départ de ces entretiens. Leurs réponses, similaires sur plusieurs points, révèlent maintes améliorations. Il faut dire que leur regard est teinté de leur participation à des activités ou comités issus du programme de soutien au développement de pratiques de pointe lié à l'institut universitaire. Ces changements, elles les voient donc de près.

UNE INTERVENTION PLUS EFFICACE, UNE CLIENTÈLE QUI EN BÉNÉFICIE

Lorsque différents centres d'aide aux jeunes en difficulté se sont regroupés il y a quelques années pour devenir le Centre jeunesse de Montréal, plusieurs intervenants et

gestionnaires ont perdu leurs points de repères. Le besoin de cohésion au sein de l'établissement, en termes de philosophie d'intervention, est alors incontestable et, selon les intervenantes rencontrées, l'institut universitaire y contribue fortement depuis sa création en 1996 :

Depuis quelques années, nous faisons vraiment un effort pour que les gens aient les mêmes grilles de référence. [...] Le travail relié à l'institut universitaire était nécessaire. Parce que pour une grosse boîte comme les CJM, comment ferait-on cohésion sinon ? [...] D'ailleurs aujourd'hui, nous avons de plus en plus des façons de faire qui s'harmonisent et des philosophies communes.

Selon ces intervenantes, le statut d'institut universitaire a permis l'émergence d'une culture qui favorise une plus grande efficacité de l'intervention parce qu'elle est **décloisonnée, balisée, harmonisée avec une philosophie d'ensemble et à la fine pointe**. Chacune des intervenantes fournit un exemple en entrevue, en fonction de la clientèle qu'elle dessert et de la pratique de pointe à laquelle elle est associée, d'un ou de plusieurs projets féconds qui ont émergé à la faveur de l'obtention du statut d'institut universitaire. Certaines retombées de ces projets sur la pratique sont soulignées au passage.

Le premier projet cité en exemple est en fait devenu un programme d'intervention dédié aux tout-petits. Il s'agit du programme *À chaque enfant son projet de vie permanent*. Selon les deux intervenantes impliquées dans ce programme, celui-ci offre un cadre de travail et

des orientations claires qui visent à éviter les multiples déplacements des enfants à risque élevé d'abandon. Ces orientations précises, tout comme le travail d'équipe instauré dans le cadre de ce programme, brisent l'isolement dans lequel les intervenants étaient antérieurement confinés, et diminuent la pression vécue par les intervenants face aux décisions majeures à prendre pour l'avenir des tout-petits. Du coup, l'efficacité de l'intervention auprès des familles s'en trouve accrue :

Au niveau du psychosocial en territoire ou dans les directions, l'intervention était souvent effectuée individuellement. [...] Le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* est venu instaurer une intervention d'équipe autour des enfants parce qu'on se joint aux éducateurs pour faire une portion de l'évaluation ou encore parce que nous appartenons à une cellule négligence où c'est une équipe qui travaille autour des parents. Donc, non seulement le programme donne des balises claires et une philosophie de travail pour l'intervenant, l'enfant et les parents, mais aussi, le programme fournit une équipe de travail concrète. Donc l'intervenant psychosocial en porte moins lourd sur ses épaules.

Même son de cloche du côté des intervenantes impliquées dans le *Projet d'intervention concertée sur le suicide et la santé mentale chez les jeunes en*

des discussions cliniques sur la situation de leur clientèle commune et de comprendre cette situation à partir de leur expérience différente. Encore ici, le travail partenarial brise l'isolement des intervenants et mène à des solutions concrètes pertinentes pour les jeunes pris en charge par le CJM-IU :

Les participantes aux consultations multidisciplinaires sur le suicide et la santé mentale se sont rendu compte que, sans nommer les noms des jeunes, ils les reconnaissaient. Cette

qui apparaissait il y a deux ans. [...] Avec les échanges, nous avons réussi à mieux cerner le type de répétitions vécues dans cette famille-là.

Divers projets innovateurs naissent également des échanges réalisés autour du *Comité Gang et délinquance*, dont le projet *Gart* au sein duquel deux des intervenantes rencontrées s'impliquent depuis sa création. Le projet *Gart* est fondé sur l'approche cognitivo-comportementale et vise une diminution de la récidive chez les délinquants. Les deux interve-

À UN CERTAIN MOMENT, CHAQUE REPRÉSENTANT EST ALLÉ RENCONTRER LES DIRECTEURS ET TOUS LES CHEFS DE SERVICE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS DES ÉQUIPES ET CIBLER CE QUI EST À DÉVELOPPER.

réunion de partenaires sort tout le monde de l'isolement et mène aussi à la création de solutions. Au lieu de travailler en vase clos, nous pouvons mettre en lumière l'apport de chacun des établissements ou organismes et maximiser les diverses interventions en fonction de nos mandats spécifiques. Chacun détient un angle de prise qui nous donne une vision d'ensemble de la famille. Par exemple, nous avons déjà discuté de la situation d'un jeune que je connaissais depuis deux ans. Nous nous sommes rendu compte que ce jeune avait été vu à l'unité de médecine familiale, au CJM-IU et au CLSC. Et à partir de ce que l'interven-

nantes estiment que le travail réalisé par le *Comité Gang et délinquance* conduit globalement à mieux cibler et orchestrer les interventions auprès des jeunes, à mieux dépister les adolescents à risque de se frotter aux gangs et à un développement plus soutenu des interventions les plus pertinentes dans ce domaine :

Ici, nous avons ciblé l'approche cognitivo-comportementale parce qu'il y a des chercheurs qui ont insisté sur cette approche. Alors, même s'il y a une formation sur un autre sujet, nous n'embarquons pas là-dedans. Nous suivons notre ligne directrice. [...] Dans le cadre du *Comité Gang et délinquance*, il y a un représentant de chacune des directions du CJM-IU. À un certain moment, chaque représentant est allé rencontrer les directeurs et tous les chefs de service pour connaître les besoins des équipes et cibler ce qui est à développer. Ensuite, chacune de ces directions a pondé des projets d'action en fonction des particularités de

CETTE RÉUNION DE PARTENAIRES SORT TOUT LE MONDE DE L'ISOLEMENT ET MÈNE AUSSI À LA CRÉATION DE SOLUTIONS.

difficulté (PIC). Les partenaires multisectoriels réunis autour de ce projet dressent aujourd'hui un portrait clinique plus complet des jeunes et de leur famille, du seul fait de prévoir

nante du CLSC apportait, de ce que l'éducateur apportait et de ce qui moi m'avait frappée dans son histoire, nous avons dressé un tout autre tableau que celui

sa clientèle. [...] Par exemple, l'Envol est une unité où les jeunes sont envoyés en attente d'être transférés et, donc, où les intervenants travaillent avec un bassin important de jeunes qui sont de passage. Cette équipe travaille à développer une grille de critères de risque de participer au gang, de sorte que lorsqu'ils sont transférés, il y a déjà une première lecture qui est faite de la situation du jeune. Globalement, le travail réalisé au sein même des équipes ou entre les équipes est beaucoup mieux organisé et, au bout de la ligne, ce sont les jeunes qui en bénéficient.

Au point suivant, nous présentons quels sont les aspects les plus fertiles de cette culture organisationnelle identifiés par les intervenantes rencontrées.

UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVALUATION DE PROJETS D'ACTION

La culture organisationnelle favorisée par la désignation du statut d'institut universitaire se traduit donc par un travail d'équipe efficace, porteur de projets d'action pertinents. Trois facettes de cette culture organisationnelle sont identifiées : la collaboration concrète entre intervenants, gestionnaires et chercheurs ; le suivi et l'évaluation continue des projets et l'accès à plus de ressources financières.

Une collaboration fructueuse axée sur le développement des pratiques

Le statut d'institut universitaire a permis l'émergence d'une culture organisationnelle qui valorise la réflexion dans le cadre de groupes d'intérêts ou de comités de dévelop-

pement des pratiques de pointe. Les intervenantes rencontrées évoquent en particulier la possibilité qui est offerte aux praticiens, chercheurs et gestionnaires d'y exprimer leurs préoccupations sur les besoins de la clientèle desservie par le CJM-IU, desquelles peuvent émerger différents projets d'action innovateurs.

JE PENSE QUE POUR QU'UN PROJET D'ACTION ARRIVE À TERME DE FAÇON EFFICACE, IL FAUT AVOIR LES TROIS POINTES : L'INTERVENANT DE PROXIMITÉ, LA DIRECTION ET LE CHERCHEUR.

La réflexion qui ressort de ce type de groupe ouvre la porte à de nouveaux modèles d'intervention ou encore à des outils d'intervention originaux et pratiques. Pour les interviewées, les projets développés sont d'autant plus pertinents et créateurs qu'ils sont inspirés d'une littérature de pointe :

Nous sommes très innovateurs parce que nous expérimentons un projet d'intervention qui tient compte de la littérature actuelle aux États-Unis ou ailleurs. On est à la fine pointe de tout ce qui se fait ailleurs. Et je me dis : « Au bout de deux ou trois ans, si nous nous retrouvons avec des données cliniques importantes, je serai très fière de dire que nous avons contribué à contrer un phénomène mondial comme les gangs parce que nous avons développé un projet innovateur qui aura commencé ici, par des échanges autour d'une table et d'un café ».

Des groupes d'intérêt sur la négligence, sur l'attachement... ont déjà été mis sur pied. Je me souviens d'avoir participé à des groupes de discussion sur les besoins des enfants 0-5 ans. [...] Nous en sommes venus à créer la programmation *À chaque enfant son projet de vie permanent*.

À ce titre, la collaboration des chercheurs, conseillers, gestionnaires et intervenants de proximité est un processus fructueux selon les interviewées, puisque chacun pose un regard et joue un rôle complémentaire, avec en tête le mandat de répondre aux besoins des jeunes et des enfants.

Certaines interviewées insistent aussi sur l'implication croissante des intervenants dans divers projets de recherche, dans le développement de programmes ou, encore, dans le choix des orientations cliniques de l'établissement. Elles en concluent que le savoir d'expérience est davantage reconnu et inspire la création de nouvelles pratiques :

L'institut universitaire propose un organigramme qui, peut-être, facilite la consultation des intervenants ? Avant, les gestionnaires pouvaient décider seuls des lignes directrices. Maintenant, les intervenants sont plus consultés. Les gestionnaires vont plus souvent essayer de répondre à nos besoins sur le terrain. [...] Je pense que pour qu'un projet d'action arrive à terme de façon efficace, il faut avoir les trois pointes : l'intervenant de proximité, la direction et le chercheur. Par exemple, il y a quelques temps, la conseillère clinique à la pratique de pointe gang et délinquance avait mis sur pied plusieurs projets. Certains ont bien marché, d'autres moins. Celui qui est allé le plus loin c'est *Gart*, parce qu'à l'époque la chef de service était très impliquée dans le projet et se l'était réellement approprié...

En somme, c'est d'un aller-retour constant entre la théorie et la pratique que naissent des projets pertinents et innovateurs au CJM-IU :

L'institut universitaire influence notre pratique et nous, comme intervenants, on est venu influencer l'institut universitaire. [...] Pour les intervenants, l'institut universitaire a permis de collaborer à la mise en place de recherches et de programmes. Avant, nous assistions à des conférences mais nous étions plus souvent observateurs. Maintenant, nous avons plus l'impression d'être partie prenante de ces recherches. [...] Quand tu es sollicitée pour y participer, c'est que ton expertise est reconnue... et ça c'est gratifiant.

À ce titre, la présence d'équipes internes de conseillers et de chercheurs situées dans les locaux même de l'établissement rapproche les deux univers de la recherche et de l'intervention et stimule l'émergence de recherches ayant pour cible la clientèle du CJM-IU.

Le suivi et l'évaluation continue des projets

À travers le mandat de l'institut universitaire, les conseillers et les chercheurs, notamment, guident et prennent ensuite en charge l'opérationnalisation des philosophies partagées dans le cadre des groupes d'intérêt, et augmentent ainsi les chances de réussite de l'implantation des pratiques de pointe.

Suite aux recherches récentes sur le suicide chez les jeunes, des gens liés à l'institut universitaire au CJM-IU ont traduit les nouvelles connaissances en opérations concrètes : nous avons participé pendant un an à des rencontres avec tous les établissements ou

organismes communautaires de Verdun. Plus de 20 représentants ont participé à ce groupe de travail. C'était une consultante qui animait les rencontres. [...] Ce type de recherche-action était nécessaire pour nous aider à nous mettre en lien, pour se donner des façons de

faire et des visions communes. À la fin de l'année, nous avons formé une équipe de conseillers dans le domaine du suicide et de la santé mentale qui était coordonnée par le CJM-IU. [...] Mais s'il n'y a personne qui chapeaute et entretient un projet ou une approche, le projet tombe.

L'implication de chercheurs ou de conseillers dans l'évaluation des programmes, outils ou activités en implantation, contribue à l'amélioration continue des pratiques selon les intervenantes rencontrées en entrevue :

Une pratique qui n'est jamais évaluée, je ne sais pas comment elle fait pour évoluer. Sans une évaluation continue, j'ai l'impression que le travail tourne en rond ou nous risquons de répéter des choses qu'il n'y aurait pas lieu de répéter.

La grille de Steinhower dans le programme *À chaque enfant son projet de vie permanent* provient au départ d'une équipe de Toronto. Mais la grille a été adaptée, révisée, revue, corrigée. On ne reste pas avec la première version. On l'améliore. Et qu'est-ce qui permet de l'améliorer ? C'est qu'il y a des gens qui sont dégagés pour le faire.

Maintenant, nous parlons beaucoup de l'approche cognitivo-comportementale parce que nous sommes à la fine pointe et que nous sommes connectés sur des instituts universitaires qui nous remettent en question. Sinon, il est facile de rester sur le même

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE INFLUENCE NOTRE PRATIQUE ET NOUS, COMME INTERVENANTS, ON EST VENU INFLUENCER L'INSTITUT UNIVERSITAIRE.

modèle d'intervention et de faire les mêmes erreurs très longtemps. [...] Nous sommes des gens de terrain avec le nez très collé sur l'intervention. Nous pouvons compiler des données, observer des comportements, mais de là à évaluer tout un projet... Je pense que c'est important qu'il y ait des gens avec d'autres expertises qui viennent objectiver notre travail.

L'accès à des ressources financières

Le statut d'institut universitaire a de plus favorisé l'accès à des ressources financières qui ont permis de dégager des intervenants pour qu'ils consacrent du temps habituellement dédié à l'intervention au développement des projets pertinents ou, encore, pour concevoir des outils d'intervention :

Ça fait partie des besoins humains de pouvoir se référer à notre histoire. Mais nos petits au CJM n'ont souvent pas cette chance-là. [...] L'argent de la Fondation Chagnon a permis de mettre sur pied *Mon livre de vie, mon histoire à moi*. De voir que plusieurs intervenants l'utilisent à différentes étapes du processus clinique : l'évaluation, l'application des mesures... à la fois pour les enfants ou les adolescents..., j'en suis très fière !

La formation que je donne pour le programme est en surcroît de ma tâche de travail. Mais le fait d'être institut universitaire donne des moyens financiers pour faciliter mes conditions de travail et ne pas entamer le budget de mon équipe de travail.

UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE QUI FAVORISE UNE FORMATION CONTINUE CIBLÉE ET PERTINENTE POUR LA PRATIQUE

Transfert des connaissances et soutien clinique

Sous des formes différentes, les six intervenantes rencontrées insistent sur l'augmentation du nombre de formations de pointe depuis la désignation d'institut universitaire et l'accès croissant aux modalités de transfert des connaissances :

Les intervenants étaient formés dans leurs cours à l'Université et après, ils allaient travailler. Quelques intervenants allaient chercher de l'intervention de pointe ensuite, mais pas beaucoup, c'était pas tellement encouragé au sein de l'établissement. Nous n'étions pas informés de ce qu'il y avait comme colloque dans le domaine psychosocial. Aujourd'hui, il a eu tout un vent de publicité autour de recherches existantes, des colloques... Les supervisions et la consultation clinique sont valorisées aussi.

La publication régulière de résultats de recherches dans la revue professionnelle du CJM-IU (*Défi jeunesse*) ou des différents bulletins d'information (*Les p'tites nouvelles*, *Les nouvelles express...*) « gardent les intervenants à jour par rapport aux études réalisées ».

De plus, le travail réalisé dans le cadre du développement des pratiques de pointe conduit à l'amélioration des formations aux intervenants (sur le suicide, l'attachement, les gangs...), à la production de guides pour la pratique (guides de dépistage, protocoles, processus cliniques...) ou à un soutien clinique régulier. Les façons de faire sont plus intégrées dans la pratique, ce qui offre l'avantage

LES FAÇONS DE FAIRE SONT PLUS INTÉGRÉES DANS LA PRATIQUE, CE QUI OFFRE L'AVANTAGE DE PROPOSER DES CHANGEMENTS QUI PERDURENT DANS LE TEMPS.

de proposer des changements qui perdurent dans le temps. Dans le cas de la pratique de pointe *À chaque enfant son projet de vie permanent* par exemple, la formation sur la théorie de l'attachement à la base du programme s'accompagne d'un suivi et d'un soutien continus offerts aux intervenants formés qui résultent d'une plus grande intégration des nouvelles notions dans la pratique :

Avant, nous allions suivre une formation, le monde en parlait un peu. Pendant un mois, deux mois, trois mois, nous avions les nouvelles connaissances en tête pour travailler dans le sens de la formation. Mais après, le naturel revenait au galop : nous revenions à nos façons de faire antérieures. Nous avons un coffre à outils

COMBINÉE AU TRAVAIL DE RÉFLEXION SUR L'INTERVENTION EFFECTUÉE EN GROUPE LORS DE LA PRÉSENTATION CLINIQUE, LA DÉMARCHE SERT ALORS DE FORMATION PRATIQUE.

plein mais nous n'utilisons pas vraiment ce coffre à outils-là. Dans le programme *À chacun son projet de vie permanent*, une fois la formation de base donnée, des rencontres de suivi de la formation sont prévues aux 15 jours, ce qui permet de

garder vivante la philosophie de la formation.

Un autre exemple est apporté par les interviewées en lien avec la pratique de pointe suicide et santé mentale. Le recours aux consultations multidisciplinaires, organisées par l'équipe réseau dans le cadre du PIC, durant lesquelles les intervenants de différents organismes peuvent présenter

des cas cliniques concrets et être guidés par des spécialistes qui y siègent, incite les intervenants à bien préparer le cas qu'ils présentent. Combinée au travail de réflexion sur l'intervention effectuée en groupe lors de la présentation clinique, la démarche sert alors de formation pratique :

La préparation à la rencontre nous force aussi à nous questionner sur pleins d'aspects, entre autres, à partir de la grille de dépistage. Nous n'avons pas le choix de bien nous préparer parce qu'ils nous posent un paquet de questions sur le dossier. [...] Les échanges cliniques réalisés en comité nous confirment dans notre intuition que l'enfant ou le parent a bel et bien un problème de

santé mentale. [...] J'apprends beaucoup. Et de plus en plus, parce que d'une fois à l'autre, quand tu te retrouves avec un enfant qui semble avoir des problèmes de santé mentale, tu ne pars pas de zéro. Tu dépistes mieux et tu intervies mieux.

Un rayonnement hors du cadre du CJM-IU

Nous l'avons vu, les intervenants relèvent le fait que l'information circule davantage entre le milieu de la recherche et celui de l'intervention au sein du CJM-IU. Cette interinfluence entre la recherche et l'intervention se répercute à l'extérieur du CJM-IU par la présence de plus en plus fréquente d'intervenants témoignant de leurs expériences au sein des maisons d'enseignement, des autres centres jeunesse ou d'autres organismes partenaires :

des approches. Donc, autant on va chercher d'eux [l'institut universitaire], autant ils viennent chercher de nous.

Le CJM-IU contribue donc à la formation de sa relève en dégageant certains de ses employés pour la formation au sein de maisons d'enseignement mais, aussi, à travers son programme de stage que les intervenantes estiment complet et solide :

La formation de base aux stagiaires c'est sept jours de formation pour Montréal mais

très riche. Et d'année en année, le bassin de stagiaires s'élargit.

Encore ici, le soutien formel d'un conseiller en enseignement favorise un meilleur encadrement des stagiaires et de leurs superviseurs :

L'encadrement adéquat aux stagiaires part de la qualité des intervenants qui offrent ce soutien. Mais c'est aussi toute une structure qui permet cette qualité. Par l'entremise, par exemple, du conseiller en enseignement avec qui nous avons des contacts. Avant, nous étions plus laissés à nous-mêmes. Là, c'est encore mieux organisé parce qu'une personne de référence est présente. [...] Il y a aussi une formation maintenant qui se donne pour ceux qui encadrent les stagiaires. Quand j'y suis allée il y avait des intervenants qui encadrent des stagiaires depuis 20 ans et qui disaient : « Il était temps. Ça fait 20 ans que vous m'envoyez des stagiaires, et c'est là que vous me formez ! ».

Les connaissances issues des pratiques de pointe ont des retombées non seulement sur l'intervention en centre jeunesse mais aussi sur le travail d'autres professions vouées à l'aide aux enfants en difficulté (milieu communautaire, CLSC, policiers, juges, avocats...), ce qui a pour effet, du point de vue des intervenantes

LE CJM-IU CONTRIBUE DONC À LA FORMATION DE SA RELÈVE EN DÉGAGEANT CERTAINS DE SES EMPLOYÉS POUR LA FORMATION AU SEIN DE MAISONS D'ENSEIGNEMENT.

Tout ce que nous faisons ne reste pas juste ici mais est enseigné. Élargir nos horizons à la fois dans notre propre boîte mais aussi dans d'autres centres jeunesse ou avec nos partenaires. L'information circule. Certains de nos collègues enseignent à l'université. Nous sommes sollicités par les maisons d'enseignement pour aller donner des formations. [...] Des fois, je trouve que d'enseigner c'est de porter un message d'espoir. Parce que des gens étudient dans notre domaine mais ne voient pas les résultats concrets, c'est très théorique. Nous, nous pouvons leur dire : « Nous l'avons expérimenté, oui ça fonctionne ». Quand je vais dans les Cégep, les étudiants ont des idées parfois tellement déformées de ce que c'est un délinquant. Alors, le côté concret que nous leur apportons se combine bien avec le côté théorique appris en classe. [...] Concernant les gangs de rue, les maisons d'enseignement nous sollicitent beaucoup parce que sur le terrain nous avons testé

aussi pour les centres jeunesse environnants qui en bénéficient. La formation touche à tout : l'application de la loi, les mesures volontaires, la judiciarisation, l'application des mesures, l'évaluation/orientation... alors les stagiaires ressortent de là avec des outils concrets... Ça je pense que c'est un plus parce que moi quand j'ai commencé, j'ai appris que deux semaines plus tard j'allais au Tribunal alors que je n'avais jamais pratiqué ! C'est différent aujourd'hui. Les stagiaires apprennent beaucoup moins sur le tas. C'est un plus parce que

LES CONNAISSANCES ISSUES DES PRATIQUES DE POINTE ONT DES RETOMBÉES NON SEULEMENT SUR L'INTERVENTION EN CENTRE JEUNESSE MAIS AUSSI SUR LE TRAVAIL D'AUTRES PROFESSIONS VOUÉES À L'AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ.

nous sommes des gens qui travaillons avec des gens et qui avons de lourdes décisions à prendre pour l'avenir d'enfants. Alors, de préparer la relève c'est

rencontrées, d'améliorer l'efficacité de l'intervention auprès des enfants :

La programmation À chaque enfant son projet de vie permanent

a eu un impact sur la magistrature. Je vois la différence depuis cinq ans. On voit que les juges sont beaucoup plus préoccupés par l'attachement. On ne parlait jamais de ça avant. Les avocats aussi se questionnent, veulent en savoir plus. [...] Nous sommes une multitude d'intervenants qui entrons dans les salles de Cour et qui avons un discours commun. Alors veut veut pas, les juges ont à se questionner et à aller chercher du perfectionnement. Alors quand les intervenants leur parlent de déplacements d'enfants pouvant avoir un impact sur l'attachement, ils sont sensibles à ça, ils le considèrent. Finalement, cette préoccupation mène à une réduction de délais pour ces enfants-là. C'est un gros plus.

Plus de concertation concrète avec différents organismes partenaires du CJM-IU améliore l'efficacité de l'intervention, notamment en permettant plus d'actions préventives ce qui, possiblement, conduit à moins de récurrence des signalements ou de récurrence des comportements délinquants :

Le fait de qualifier l'intervention dans des pratiques de pointe fait que l'intervention directe auprès de la clientèle est plus préventive. Parce que, comme nous nous associons à des partenaires, ce n'est pas l'intervenant du CJM-IU seul qui va travailler la violence du père ou du jeune. Je vais installer le jeune dans une programmation où il va développer plus d'outils, un réseau. Je vais l'aider à s'intégrer aux organismes communautaires. Alors, quand l'intervenant se retire de sa vie, le jeune va rester en lien avec des organismes communautaires et risque moins d'avoir recours aux services du CJM-IU dans l'avenir.

Quand nous intervenons conjointement avec d'autres organismes dans le domaine du suicide et de la santé mentale qui ont d'autres facettes de l'histoire du jeune, il est possible de remonter encore beaucoup plus loin dans la vie du jeune pour mieux comprendre sa situation. Et là, le CJM-IU devient plus préventif. Par exemple, si l'intervenant n'a pas toute son histoire mais ne voit que le symptôme, il risque de placer le jeune seulement parce qu'il est agissant.

Si elles n'avaient qu'une recommandation à formuler, toutes les intervenantes rencontrées proposeraient de mieux faire connaître à l'ensemble du personnel du CJM-IU le travail des gens impliqués de près dans le développement des pratiques de pointe. Elles constatent en effet qu'il faut être impliqué dans le développement des pratiques de pointe pour mieux comprendre la contribution des chercheurs de l'IRDS, des autres chercheurs associés, des conseillers, des gestionnaires ou des intervenants dans le développement de ces

PLUS DE CONCERTATION CONCRÈTE AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES PARTENAIRES DU CJM-IU AMÉLIORE L'EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION.

Nous travaillons avec nos partenaires du SPVM, dans les écoles, dans les organismes communautaires, avec les substituts du procureur... [...] Parce que nous savons qu'une des choses qui semble fonctionner avec les gangs c'est de faire front commun pour ne pas travailler de façon individuelle chacun dans notre rôle, chacun dans nos organisations respectives.

projets. Par ailleurs, le fait de mieux comprendre ce processus de développement conduirait, selon elles, à un plus grand engagement de l'ensemble des intervenants dans le cadre des nouvelles pratiques proposées :

Des fois on reçoit des changements de pratiques comme une commande et ça nous fait réagir. Mais si on réagit c'est qu'on ne saisit pas la philosophie qui chapeaute ça.

RECOMMANDATIONS

En somme, selon les intervenantes rencontrées, les changements dans le contexte organisationnel depuis la désignation d'institut universitaire ont pour effets de faire émerger une culture organisationnelle axée sur le partage des expériences, des réflexions et des connaissances, que ce soit entre différents acteurs oeuvrant au sein même du CJM-IU (intervenants, gestionnaires, conseillers...) ou en périphérie (chercheur de l'IRDS ou d'une université, organismes communautaires ou institutionnels...).

Les gens à la base ne connaissent pas l'apport de la désignation d'institut universitaire. Si nous ne sommes pas impliqués de près dans le développement des pratiques de pointe, on ne le sait pas. [...] Je pense que c'est une lacune dans notre organisation : on fonctionne beaucoup par modules, par coordinations, sans connaître l'influence de l'une par rapport à l'autre. Or, le fait qu'un intervenant connaisse plus les recherches ou le processus de développement des pratiques de pointe, ferait qu'il saurait mieux comment il peut influencer

ces recherches et comment la recherche peut, en retour, l'influencer dans son intervention. Parce que de savoir que mes préoccupations exprimées dans tel groupe de discussion en telle année a mené à la réalisation d'une recherche et comment les résultats de cette recherche sont revenus m'influencer dans ma pratique, de connaître ce processus-là fait que, comme intervenante, je suis partie prenante du développement des pratiques. [...] Je pense que ça ferait une cohésion encore plus grande entre l'intervention, la recherche et l'intervention de pointe par la suite et mènerait à un plus grand enthousiasme de la part des intervenants à participer aux différentes recherches.

Quand je suis arrivée sur ce comité-là j'ai appris beaucoup, c'est incroyable. Et là, je commence un autre comité et eux sont encore dans le développement. Encore là, les bras me tombent. Parce que j'apprends des nouvelles affaires. Je ne pense pas que ces connaissances-là soient généralisées. Jamais je n'aurais pu savoir tout ça si je n'avais pas siégé sur ces comités-là.

Elles recommandent aussi de reconnaître encore davantage l'implication des intervenantes dans des projets reliés aux pratiques de pointe. Cette reconnaissance pourrait se traduire par plus d'heures de dégage-ment ou encore une reconnaissance financière :

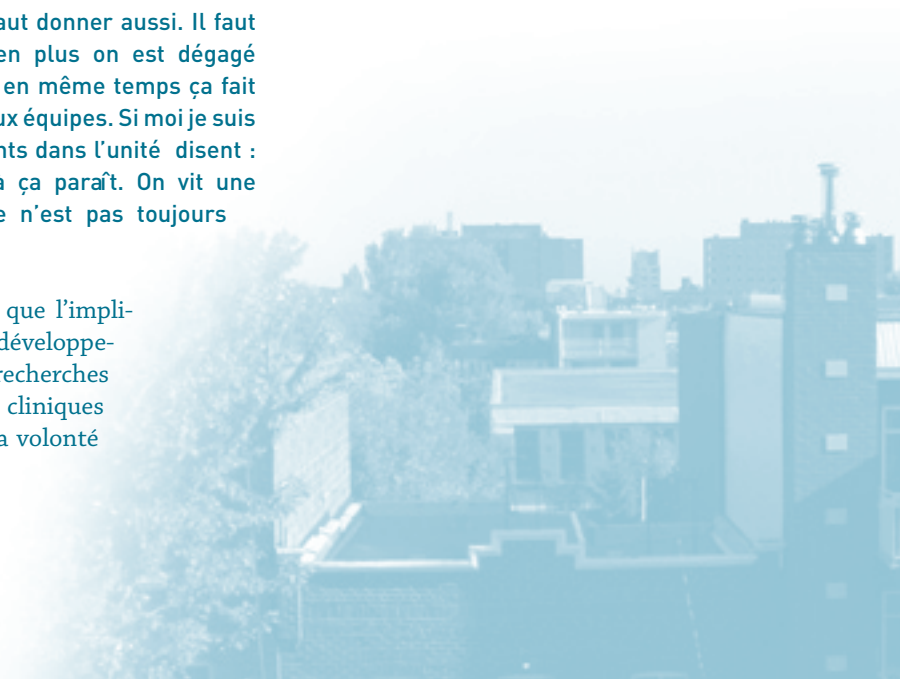
On reçoit beaucoup mais il faut donner aussi. Il faut écrire, réfléchir... De plus en plus on est dégagé pour faire ce travail-là mais en même temps ça fait toujours vivre une pression aux équipes. Si moi je suis libérée, les autres intervenants dans l'unité disent : « Quand vous n'êtes pas là ça paraît. On vit une surcharge de travail... » Ce n'est pas toujours facile.

Finalement, certaines déplorent que l'implication des intervenants dans le développement de programmes, dans des recherches ou dans le choix des orientations cliniques dépend encore trop souvent de la volonté de chaque gestionnaire :

Au sujet de l'organigramme de notre établissement, je pourrais poser la question à plein de monde et je pense qu'il y a plein de monde qui ne le connaît pas. Ils sont comme restés dans leur cocon. Nous, notre chef de service nous a habitué à mettre un pied dans l'organisation. À ce moment-là, on se dit : « Wow ! Il y a tout ça. » [...] Notre chef de service est un chercheur dans l'âme. Il nous parle souvent de chercheurs à l'IRDS... S'il ne croyait pas à ça ou qu'il n'était pas allumé par ça, on ferait notre petite affaire nous autres aussi. [...]

CETTE RECONNAISSANCE POURRAIT SE TRADUIRE PAR PLUS D'HEURES DE DÉGAGEMENT OU ENCORE UNE RECONNAISSANCE FINANCIÈRE.

La direction aussi. [...] Le fait d'être sous la direction de ce monsieur-là amène une préoccupation pour la recherche et l'évaluation. C'est stimulant quand tu rencontres des gens comme lui. <



L'APPLICATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES À L'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES :

→ CONJUGUER SAVOIRS EMPIRIQUE, CLINIQUE ET EXPÉRIENTIEL

ON ASSISTE DEPUIS DEUX DÉCENNIES À UN MOUVEMENT FAVORISANT UNE PLUS GRANDE UTILISATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES DANS LES PROGRAMMES ET LES PRATIQUES DES INTERVENANTS.

François Chagnon Ph.D., IRDS, Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE)

Claire Malo Ph.D., IRDS, École de service social de l'Université de Montréal

Marie-Ève Pigeon, cand. Ph.D., Université du Québec à Montréal



Ceci s'observe tout d'abord dans les années 1980, période durant laquelle on constate une utilisation de plus en plus marquée des pratiques médicales basées sur les données probantes *evidence-based medicine*. Au cours des années 1990, ce virage touche cette fois le domaine de la santé publique, où l'on cherche à développer des programmes et des politiques fondés sur les preuves empiriques *evidence-based public health*. Enfin, plus récemment, dans le champ plus large du social, on constate aussi une transformation des pratiques favorisant une utilisation plus accrue des connaissances scientifiques. Dans ce domaine toutefois, bien qu'il semble aller de soi que les pratiques et les programmes doivent être développés sur la base des meilleures connaissances, on constate que l'application des savoirs scientifiques pose des défis majeurs aux décideurs, aux intervenants et aux chercheurs. En effet, d'une part, les problématiques sociales sont complexes et il est souvent difficile voire impossible de les aborder par un protocole de recherche expérimental mettant ainsi en difficulté la production de preuves scientifiques. D'autre part, même lorsque de telles « preuves » sont produites et disponibles, ces savoirs scientifiques doivent être transformés en applications pratiques et cliniques, et mises en œuvre dans des organisations souvent très complexes afin d'être utilisées dans la pratique. Ainsi, les recherches nous montrent que les connaissances scientifiques, même lorsqu'elles sont disponibles et acquises, sont cependant peu souvent utilisées concrètement : une large étude¹ auprès de 833 administrateurs dans le domaine de l'administration publique au Canada révèle que seulement

12 % des ces répondants estiment que les résultats de recherches universitaires ont eu un impact très important ou décisif dans des orientations ou des actions concrètes posées dans le cadre de leur travail.

Ces préoccupations pour une meilleure utilisation des connaissances scientifiques concernent directement le Centre jeunesse de Montréal-institut universitaire (CJM-IU, qui célèbre cette année à la fois son dixième

ON CONSTATE AUSSI UNE TRANSFORMATION DES PRATIQUES FAVORISANT UNE UTILISATION PLUS ACCRUE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES.

anniversaire à ce titre et également le dixième anniversaire de l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS). C'est donc dire que depuis dix ans, le CJM-IU est engagé dans une mission universitaire. Outre la création d'une équipe de recherche développée au sein même de son établissement, cette mission s'est manifestée notamment par un contrat d'affiliation avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et avec l'Université de Montréal, des collaborations avec un large bassin de chercheurs de l'IRDS et aussi d'autres équipes dans le but de réaliser des recherches, des activités de stage et d'enseignement et des investissements financiers importants. Tout cela, en vue de développer les savoirs et la qualité des services dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Où en sommes-nous dans nos collaborations entre la recherche et la pratique dans le développement et l'application des connaissances à la suite de ces dix années de mission universitaire ? Que voulons-nous vraiment atteindre par cette collaboration entre intervenants, gestionnaires et chercheurs ? Quels doivent en être les impacts réels ? Que savons-nous du point de vue et de la réalité de l'autre, qu'il soit intervenant, gestionnaire ou chercheur, et quelles sont les recommandations prioritaires afin d'améliorer l'utilisation des connaissances dans le développement et la mise en œuvre des programmes et des services clientèles au CJM-IU ?

C'est dans ce contexte qu'à l'automne dernier, des chercheurs du CJM-IU et de l'IRDS ont mené une enquête auprès de 83 gestionnaires et 14 conseillers et consultants du CJM-IU (N= 96), ainsi que 13 chercheurs internes ou associés à l'IRDS, afin de faire le point sur ces questions et de développer un plan d'action pour poursuivre les collaborations entre la recherche et la pratique dans le développement et l'application des connaissances. Les principaux constats de cette enquête ont par la suite été discutés lors d'un symposium organisé par le CJM-IU et l'IRDS en décembre 2005. Plus d'une centaine de cliniciens, de gestionnaires, de chercheurs et de partenaires externes du CJM-IU ont participé à ce symposium.

Sans présenter en détail les résultats de ces travaux, cet article trace tout d'abord un bref portrait des recherches sur l'utilisation des connaissances scientifiques dans le domaine du social. Ensuite, il décrit et discute les principaux constats qui se dégagent de la récente enquête menée au CJM-IU, tout en les mettant en perspective avec les récents développements dans le domaine de l'application des connaissances.

APPLICATION DES CONNAISSANCES : CONCEPT ET FINALITÉS

On parle souvent de « transfert des connaissances » et plus récemment « d'application des connaissances ». Selon Horsley et al.² le transfert des connaissances se définit comme « un processus portant directement sur le transfert des nouvelles connaissances spécifiques et particulièrement fondées sur des résultats de recherches scientifiques et visant leur mise en pratique à travers l'utilisation systématique d'une série d'activités... ». Plus récemment, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont proposé la définition suivante de l'application des connaissances, soit « l'échange, la synthèse et l'application éthique des connaissances dans un système complexe d'interactions entre chercheurs et utilisateurs »³. La simple lecture de ces deux définitions montre bien l'évolution de ces concepts, d'une perspective nettement plus académique du transfert des connaissances, initiée par les chercheurs et dans laquelle les utilisateurs potentiels ont un rôle passif de « récepteur » des connaissances, à une perspective dynamique et transactionnelle qui conçoit l'application des connaissances dans un réseau complexe d'activités entre chercheurs et milieux de pratique. La dernière définition proposée par les IRSC montre aussi que « l'application des connaissances » est un concept complexe qui déborde largement le simple défi de produire et de donner accès aux connaissances scientifiques à des utilisateurs potentiels afin d'en assurer leur utilisation. Ceci est d'ailleurs appuyé par la recherche sur l'utilisation des connaissances dans le domaine du social, qui montre que par-delà la qualité et la valeur méthodologique des recherches en elles-mêmes, les connaissances sont plus souvent utilisées lorsqu'elles correspondent aux priorités de

l'organisation dans laquelle elles sont disséminées⁴ ou qu'elles sont en accord avec les valeurs et la philosophie de l'organisation⁵. Ainsi, l'organisation dans laquelle oeuvrent les utilisateurs, avec ses structures, ses valeurs et ses priorités, serait l'un des facteurs déterminant de l'utilisation de la connaissance.

En plus du contexte des utilisateurs, les recherches suggèrent aussi que les relations chercheurs-utilisateurs jouent un rôle crucial dans ce domaine. L'utilisation des connaissances dépendrait en bonne partie des interactions, plus ou moins structurées entre chercheurs et utilisateurs^{6,7}. Dans cette veine, l'étude de Landry, Amara et Lamari⁸, menée auprès de 215 gestionnaires, professionnels et intervenants, montre que les efforts d'acquisition des connaissances consentis par les utilisateurs sont plus importants lorsque : le « capital relationnel » est élevé, c'est-à-dire le lien de confiance et les collaborations entre utilisateurs et chercheurs ; les utilisateurs jugent que les recherches sont centrées sur leurs besoins ; ils accordent de l'importance aux mécanismes d'échange avec les chercheurs ; ils soutiennent les activités de transfert de connaissances des chercheurs.

Quant aux finalités de l'utilisation des connaissances, la recherche nous montre essentiellement que les connaissances peuvent être utilisées dans des visées très différentes selon les utilisateurs. On distingue généralement trois grands types d'utilisation des connaissances scientifiques dans le domaine du social. L'utilisation instrumentale, qui réfère aux situations où les connaissances scientifiques sont utilisées pour modifier une action ou prendre une décision^{9,10}. Un deuxième type d'utilisation, soit l'utilisation conceptuelle, se produit lorsque la connaissance apporte des idées nouvelles

qui influencent la compréhension des enjeux entourant une problématique donnée, sans toutefois induire nécessairement de modification, à court terme du moins, dans les actions et les décisions¹¹. Selon Weiss¹², l'utilisation conceptuelle serait plus souhaitable que l'utilisation instrumentale parce que, même si elle ne donne pas lieu

serait peu fréquente alors que l'utilisation conceptuelle et symbolique serait plus fréquemment observée.

Ces quelques données issues de la recherche illustrent la complexité de l'application des connaissances dans le domaine du social. Elles nous suggèrent que cette complexité tire son origine des composantes organi-

APPLICATION DES CONNAISSANCES AU CJM-IU : QUELQUES DONNÉES ET BEAUCOUP DE QUESTIONS

Finalités et impacts attendus de l'utilisation des connaissances

Une des questions essentielles concernant l'utilisation des connaissances scientifiques dans une organisation de service clinique telle que le CJM-IU est certainement de déterminer les impacts attendus suite à l'utilisation de ces connaissances. Un premier constat suite à l'enquête menée au CJM-IU est qu'en comparaison avec les résultats provenant plus largement du domaine social, l'utilisation des connaissances à des fins de prises de décision et en vue de poser des actions concrètes (forme instrumentale) visant l'amélioration des pratiques semble particulièrement privilégiée. Toutefois, bien que cette forme d'utilisation des connaissances soit rapportée de façon marquée, les impacts spécifiques de l'utilisation des connaissances scientifiques sont multiples et variées (voir Tableau 1). Ainsi, la recherche de « preuves » ou de « données probantes » afin de guider les décisions, bien qu'elle s'avère importante, n'explique pas à elle seule les finalités poursuivies dans l'utilisation des connaissances. En

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES RECHERCHES MONTRENT QUE DANS LE DOMAINE DU SOCIAL, L'UTILISATION INSTRUMENTALE SERAIT PEU FRÉQUENTE ALORS QUE L'UTILISATION CONCEPTUELLE ET SYMBOLIQUE SERAIT PLUS FRÉQUEMMENT OBSERVÉE.

à court terme à des changements de pratique, elle peut néanmoins amener graduellement des changements majeurs dans les orientations et les perspectives de base. En ce qui concerne l'utilisation symbolique ou stratégique, elle consiste en l'utilisation de la connaissance comme argument d'autorité, avec tous les biais de mauvaise interprétation que cela comporte, pour justifier ou légitimer des positions, des décisions ou des choix préalables¹³. Enfin, de manière générale, les recherches montrent que dans le domaine du social, l'utilisation instrumentale

sationnelles dans lesquelles oeuvrent les gestionnaires et les intervenants, de l'adéquation des produits de la recherche aux besoins des milieux de pratique, des efforts consentis par les milieux de pratique pour acquérir et utiliser les connaissances, ainsi que de la qualité des relations chercheurs-utilisateurs. Qu'en est-il cependant de l'utilisation des connaissances dans le réseau des centres jeunesse ? Dans quelle mesure ces résultats produits dans le contexte plus large du domaine social peuvent-ils être généralisés au contexte particulier des centres jeunesse ?

Tableau 1
Finalité de l'utilisation des connaissances scientifiques selon le point de vue des répondants du CJM-IU

Pourquoi utiliser les connaissances scientifiques ?	plutôt/fortement accord (N = 96)
Avoir des preuves pour décider	69 %
Des résultats à court terme pour corriger	85 %
Avoir des lignes directrices pour l'intervention	90 %
Pouvoir suivre l'évolution des problématiques	96 %
Mieux connaître les problématiques	96 %

effet, lorsqu'ils utilisent les connaissances, les répondants gestionnaires et consultants du CJM ont des visées très variées, allant d'une meilleure connaissance des problématiques qui affectent les clientèles à des données d'implantation pouvant permettre à court terme de guider et de corriger la mise en œuvre des programmes.

La multiplicité des finalités visées par l'utilisation des connaissances souligne d'autant plus le défi des collaborations entre la recherche et la pratique au sein d'une organisation telle que le CJM-IU. En effet, ces multiples niveaux de besoins requièrent des formes de recherches très différentes allant d'évaluations de programme à des études d'impact, à la recherche étiologique

et très diversifiés qui sont manifestés par les partenaires de la pratique. En contrepartie cependant, cette grande diversification des besoins peut aussi simplifier la tâche actuelle du chercheur qui doit demander des subventions, car un large spectre de possibilités augmente les chances d'entrer dans l'un des programmes offerts par les subventionneurs, et qu'en outre, cela permet aux chercheurs aussi de développer aussi des recherches proactives (pouvant influencer les décisions des gestionnaires) ce qui constitue une partie essentielle du mandat des chercheurs de l'IRDS. Du côté de l'organisation du CJM-IU, cette large gamme de besoins suppose la mise en place de moyens efficaces afin de soutenir l'application des connaissances issues

rapportent avoir utilisé quelques fois des connaissances scientifiques alors que 22 % disent avoir souvent utilisé de telles connaissances dans le cadre de leurs tâches.

Si de tels indicateurs peuvent être utiles pour mieux cerner les effets de l'utilisation des connaissances, il est cependant difficile de juger du degré d'utilisation des connaissances scientifiques dans un organisme tel que le CJM-IU sans au préalable déterminer les attentes précises de l'organisation envers l'utilisation des connaissances scientifiques. Ainsi, on pourrait, par exemple, dans une perspective organisationnelle favorisant le développement des programmes axés sur les meilleures pratiques, souhaiter que les intervenants et les autres professionnels spécialistes qui ont un rôle-clé dans le développement des programmes clientèles soient ceux qui utilisent de façon optimale les connaissances scientifiques dans leur tâche. Différemment, dans une visée de planification stratégique fondée sur les données probantes, on pourrait tendre à ce que les gestionnaires aient un degré élevé d'utilisation des données issues de la recherche afin de planifier leurs actions. On comprend dès lors qu'être en mesure d'apprécier le degré d'utilisation des connaissances dans une organisation est une question importante mais toutefois largement tributaire de la capacité d'une telle organisation à préciser les impacts attendus par l'utilisation des connaissances sur les services mais aussi sur l'organisation en elle-même.

CETTE GRANDE DIVERSIFICATION DES BESOINS PEUT AUSSI SIMPLIFIER LA TÂCHE ACTUELLE DU CHERCHEUR QUI DOIT DEMANDER DES SUBVENTIONS, CAR UN LARGE SPECTRE DE POSSIBILITÉS AUGMENTE LES CHANCES D'ENTRER DANS L'UN DES PROGRAMMES OFFERTS PAR LES SUBVENTIONNEUR

ou épidémiologique nécessaires à la surveillance des problématiques, ainsi qu'à la recherche expérimentale ou quasi expérimentale. Chacune de ces formes de recherche exige des moyens différents pour sa réalisation et fonctionne avec des échéanciers très variables. On peut comprendre aisément qu'une organisation de services cliniques telle que le CJM-IU, qui doit développer des programmes et des services en réponse à un très large spectre de problématiques et de clientèles, puisse recourir à divers types de connaissances issues de la recherche afin de soutenir la mise en place de ses interventions. Cependant, cette complexité peut poser en soi des défis importants, tout d'abord pour les chercheurs qui doivent ajuster le développement de leur programmation de recherche en réponse aux besoins de connaissances multiples

de la recherche dans les processus de gestion des programmes et aussi dans les pratiques des intervenants. Il s'agit donc ici non seulement de développer des actions ciblées et efficaces afin de favoriser une meilleure utilisation des connaissances pour améliorer les services aux jeunes et aux familles, mais aussi de soutenir les gestionnaires et les intervenants dans des transformations qui toucheront leurs pratiques.

Les connaissances scientifiques sont-elles suffisamment utilisées ?

Interrogés sur la fréquence d'utilisation des connaissances scientifiques au cours des deux dernières années, 26 % des répondants du CJM-IU disent n'avoir jamais ou rarement utilisé des connaissances issues de la recherche dans le cadre de leurs tâches, 52 %

Attentes et contraintes entourant la production des connaissances scientifiques

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête montrent que les chercheurs et les répondants du CJM-IU s'accordent sur l'importance des implications de la recherche pour l'amélioration des pratiques.

Toutefois, malgré cette finalité partagée, les attentes à l'égard des délais dans lesquels les résultats de recherche peuvent être produits et les contraintes entourant la production des données de recherche pourraient représenter une source de tension dans la collaboration entre recherche et pratique. Ainsi, 60 % des répondants du CJM-IU estiment que de manière générale les chercheurs ne rendent pas disponibles dans des délais adéquats les connaissances issues de la recherche. En contrepartie, 50 % des chercheurs interrogés estiment que les gestionnaires et praticiens du CJM-IU n'acceptent pas les délais requis pour la production

des recherches. Cette tension entourant les délais de production des produits de la recherche a été souvent décrite dans le domaine du social et peut sembler un véritable paradoxe puisqu'on veut à la fois des connaissances rigoureuses et fiables qui pour cela nécessitent des délais à long terme en réponse à des besoins importants et souvent urgents ou immédiats. Par ailleurs, cette tension pourrait déborder des facteurs liés spécifiquement à la relation entre chercheurs et milieux de pratique puisqu'elle semble, tant de l'avis des répondants du CJM-IU que de ceux de la recherche, découler largement des contraintes liées à la recherche

de financement afin de réaliser les recherches qui exigent énormément d'énergie de la part des chercheurs et imposent souvent de long délais entre le développement d'une proposition de recherche et la capacité réelle à réaliser les recherches.

Capital relationnel et collaborations entre recherche et pratique

La littérature sur l'application des connaissances dans le domaine social reconnaît de plus en plus l'importance du capital de relation et de confiance qui se développe entre chercheurs et utilisateurs des connaissances comme un élément-clé de l'utilisation des connaissances. Les résultats de

Tableau 2

Évaluation de la qualité et de la pertinence des collaborations recherche-pratique selon le point de vue des chercheurs et des répondants du CJM-IU

	Plutôt en désaccord/ Fortement en désaccord	Plutôt en accord/ Fortement en accord
Chercheurs		
• J'ai développé une relation de confiance avec des intervenants ou des gestionnaires.	8 %	92 %
• La collaboration entre les chercheurs et les membres de la pratique est nécessaire au développement de recherches pertinentes sur les jeunes en difficulté et leur famille.	8 %	92 %
• La qualité des relations entre chercheurs et intervenants/ gestionnaires apporte une valeur ajoutée importante au développement d'un projet de recherche.	—	100 %
Répondants CJM-IU		
• J'ai développé une relation de confiance avec des chercheurs.	29 %	71 %
• La collaboration d'un chercheur est nécessaire pour bien développer un projet ou une intervention.	19 %	81 %
• La qualité de la relation entre une équipe de travail et un chercheur apporte une valeur ajoutée importante au développement d'un projet ou d'une intervention.	2 %	98 %

l'enquête montrent les gains très significatifs qui ont été accomplis dans le développement d'un capital de relation entre les chercheurs, les gestionnaires et les intervenants au CJM-IU (voir Tableau 2). Ces résultats témoignent aussi d'une perception très favorable de l'importance perçue des collaborations entre recherche et pratique, tant pour la réalisation des projets de recherche que pour le développement de projets ou la mise en place d'interventions de qualité. Ces résultats positifs sont certainement en bonne partie la résultante des efforts qui ont été déployés afin de développer la recherche au sein du CJM-IU, notamment par la création de l'IRDS. Il s'agit donc là d'un capital de base très favorable à la poursuite du développement d'une recherche ancrée dans le milieu de pratique et des collaborations entre intervenants, gestionnaires et chercheurs afin de favoriser une meilleure utilisation des connaissances scientifiques.

Les moyens pour soutenir l'application des connaissances et les collaborations recherche-pratique

Par-delà l'importance et la qualité perçues des collaborations entre la recherche et la pratique, nous avons interrogé les chercheurs et les répondants du CJM-IU dans le cadre de cette enquête sur leur implications réelles dans des activités de collaborations, ainsi que sur les moyens pouvant favoriser le développement de ces collaborations. Les données montrent que malgré le capital de

des chercheurs, des gestionnaires et des professionnels dans des collaborations entourant la recherche et le développement de politiques ou de projets d'intervention, bien que présente, demeure relativement peu fréquente (voir Tableau 3). Ces résultats montrent ici encore l'ampleur du défi que posent les collaborations entre la recherche et la pratique dans le développement et l'utilisation des connaissances.

L'analyse des données recueillies dans le cadre d'entrevues en

CETTE ORGANISATION FORME EN SOI UN CONTEXTE ORGANISATIONNEL SPÉCIFIQUE DANS LEQUEL LES DÉTERMINANTS DE L'APPLICATION DES CONNAISSANCES DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS DE FAÇON PARTICULIÈRE.

confiance développé et les attitudes favorables envers les collaborations recherche et pratique, l'implication profonde réalisées dans le cours de l'enquête suggère qu'en plus d'un capital de confiance et des attitudes

Tableau 3
Fréquence de collaboration entre la recherche et la pratique selon le point de vue des chercheurs et des répondants du CJM-IU

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent
Chercheurs				
• J'ai collaboré avec des intervenants ou des gestionnaires du CJM-IU dans le cadre d'un projet de recherche.	—	27,3 %	36,4 %	36,4 %
• J'ai été impliqué dans le développement de politiques ou de projets d'intervention au CJM-IU.	25 %	42 %	8 %	25 %
Répondants CJM-IU				
• J'ai collaboré avec des chercheurs dans le cadre de mes tâches.	13,4 %	18 %	34 %	9,3 %
• J'ai été impliqué dans le développement des connaissances scientifiques.	12 %	53,3 %	30,4 %	4,3 %

favorables à de telles collaborations, des conditions structurantes au plan organisationnel et des mécanismes de soutien précis doivent être présents afin de faciliter les collaborations entre recherche et pratique et l'utilisation des connaissances. Ainsi, le soutien de l'organisation en termes de dégagement de temps horaire pour favoriser la participation des professionnels au développement des connaissances, la stabilité des relations, la disponibilité d'agents de liaisons pour favoriser la diffusion des connaissances, la désignation d'un gestionnaire responsable de coordonner le développement des programmes et la stabilité des engagements entre chercheurs et milieux de pratique ont été identifiés comme des conditions essentielles au plan organisationnel afin de favoriser une meilleure utilisation des connaissances.

.....

CES DONNÉES MONTRENT AUSSI QUE L'APPLICATION DES CONNAISSANCES DANS UNE TELLE ORGANISATION NE PEUT SE RÉSUMER À UNE SIMPLE CONCEPTUALISATION DE L'ORGANISATION COMME SYSTÈME RÉCEPTEUR-UTILISATEUR DES CONNAISSANCES.

.....

Ces données, bien que partielles, soulignent le défi inhérent à l'application des connaissances dans un organisme complexe comme le CJM-IU. Elles montrent aussi que les connaissances développées dans le champ plus large de la recherche sur l'application des connaissances dans le domaine du social peuvent être en partie généralisées au contexte d'une organisation telle que le CJM-IU. Cependant, cette organisation forme en soi un contexte organisationnel spécifique dans lequel les déterminants de l'application des connaissances doivent être examinés de façon particulière. Ces données montrent aussi que l'application des connaissances dans une telle organisation ne peut se résumer à une simple conceptualisation de l'organisation comme système récepteur-utilisateur des connaissances. Il faut au contraire concevoir qu'il s'agit d'une organisation « apprenante », activement impliquée dans la production et la transformation des savoirs scientifiques en des applications pratiques et cliniques, afin de favoriser une réelle utilisation des connaissances par les gestionnaires et les intervenants. <



Notes bibliographiques

- 1 Amara, N., Ouimet, M. et R. Landry (2004). « New evidence on instrumental, conceptual and symbolic utilization of university research in government agencies », *Science Communication*, vol. 26, no 1, 75-106.
- 2 Horsley, J. A., Crane, J., Crabtree, K. et D. J. Wood (1983). *Using Research to Improve Nursing Practice. A Guide*, New York, Grune & Statton, 100-101.
- 3 IRSC (2005). Instituts de recherche en santé du Canada : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/8505.html>.
- 4 Huberman, M. et M. G. Thurler (1991). *De la recherche à la pratique. Éléments de base*, Berne, Peter Lang.
- 5 Bedell, J. R., Ward, J. C., Archer, R. P. et M. K. Stokes (1985). « An empirical evaluation of a model of knowledge utilization », *Evaluation Review*, vol. 9, no 2, 109-126.
- 6 Nyden, P. et W. Wiedel (1992). « Collaborative research : Hamessing the tensions between researchers and practitioners », *The American Sociologist*, winter, 43-55.
- 7 Landry, R., Amara, N. et M. Lamari (2000). *Évaluation de l'utilisation de la recherche sociale subventionnée par le CQRS*, Ministère de la santé et des services sociaux.
- 8 *Ibid.*
- 9 Huberman, M. et M. G. Thurler (1991). *De la recherche à la pratique. Éléments de base*, Berne, Peter Lang.
- 10 Landry, R., Amara, N. et M. Lamari, (2000). *Évaluation de l'utilisation de la recherche sociale subventionnée par le CQRS*, Ministère de la santé et des services sociaux.
- 11 Blackburn, J. et A. Demers (1996). *Le transfert des connaissances : Quelques pistes de réflexion à partir de l'état des connaissances*, Gouvernement du Québec.
- 12 Weiss, C. H. (1981). « Measuring the use of evaluation », in J. A. Ciarlo (Ed.), *Utilizing Evaluation. Concepts and Measurement Techniques*, London, SAGE Publications.



LA VIOLENCE, L'INTERVENANT ET L'INSTITUTION



Le présent texte a été élaboré principalement aux fins d'une communication donnée par l'auteur à la journée professionnelle des Centres jeunesse Chaudière-Appalaches le 17 novembre 2005. Il est le résultat de plusieurs années de réflexion notamment à titre de coordonnateur des activités de l'institut universitaire du CJM-IU, fonction que l'auteur a occupée dans les dix dernières années.

Pierre Poupart, psychologue



Ce texte se veut une occasion de réfléchir sur la thématique de la violence, particulièrement dans nos milieux institutionnels où l'intervenant doit affronter quotidiennement des situations mettant en jeu sa propre violence et celle de ses clients.

C'est un sujet complexe et toujours un peu risqué à aborder. Risqué parce que cela nous implique au quotidien dans notre travail, certes, mais aussi dans nos vies personnelles. Ce texte aborde le thème de la violence particulièrement en regard de l'aspect professionnel de nos vies. Cependant, tout le vécu de chacun de nous en regard de la violence est impliqué, que ce soit avec son conjoint, ses enfants, ses amis et cela dépasse l'unique sphère professionnelle de nos vies. En ce sens, c'est toujours un risque de parler de la violence.

Christine Bon¹, sociologue, nous ramène à Freud (1929) qui dans *Malaise de la culture* disait : « Les hommes sont maintenant parvenus si loin dans la domination des forces de la nature qu'avec l'aide de ces dernières il leur est facile de s'exterminer les uns les autres jusqu'au dernier. Ils le savent, de là une bonne part de leur inquiétude présente, de leur malheur, de leur fond d'angoisse ».

Que dirait Freud aujourd'hui ? Notre planète compte plus de 80 fois la capacité d'armement nucléaire nécessaire à la faire sauter entièrement. Il est même possible aujourd'hui,

dans notre organisation sociale, qu'un seul individu ait une possibilité de destruction qui n'existait pas avant : on pourrait presque parler d'une nouvelle violence. Si c'est le cas, cette nouvelle violence amène une nouvelle exigence pour chacun de nous soit celle de faire place à l'intérieur de nous à cette possibilité comme étant mienne.

PLUS PRÈS DE NOUS

Combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'entendre un intervenant social, un éducateur nous faire part de questions qui le préoccupent concernant la violence quotidienne qu'il côtoie et qui le percute. Nous travaillons dans un établissement qui a été désigné institut universitaire

IL EST MÊME POSSIBLE AUJOURD'HUI, DANS NOTRE ORGANISATION SOCIALE, QU'UN SEUL INDIVIDU AIT UNE POSSIBILITÉ DE DESTRUCTION QUI N'EXISTAIT PAS AVANT : ON POURRAIT PRESQUE PARLER D'UNE NOUVELLE VIOLENCE.

dans le domaine de la violence chez les jeunes. De plus, notre démarche tant personnelle qu'à titre de clinicien nous a amené à réfléchir depuis de nombreuses années à la violence, à ses enjeux, et à tout le questionnement que cela ne peut que soulever.

Par exemple, comment expliquer le fait que des intervenants soient victimes de violence régulièrement dans leur

pratique et que certains s'en sortent bien (du moins en apparence), certains sont plus atteints, d'autres partent en épuisement professionnel, remettent en question leur travail, demandent à être réaffectés... et entre tout ça, il y a une panoplie de réactions diverses...

Les intervenants expriment qu'ils ont besoin qu'on reconnaisse qu'ils vivent dans un milieu où il y a beaucoup de violence et conséquemment, ils ont besoin que cela soit abordé. Ils expriment également le besoin de faire de la place à leur propre violence. Ils ont besoin d'appui, mais « ce n'est pas professionnel d'avoir

Est-ce vraiment possible ? L'intervenant récolte-t-il ce qui, en réalité, s'adresse à d'autres ?

- Devant la violence, on peut rejeter autant l'agir que le message. Comment faire pour entendre le message en refusant l'agir ? C'est tout un paradoxe d'avoir à accueillir la personne et de ne pas accepter son comportement...
- Y a-t-il vraiment reconnaissance dans et par le milieu de la violence et de ses différentes formes ?
- Y a-t-il concordance entre l'aide attendue et l'aide reçue ?
- Quels sont les moyens individuels et institutionnels pour faire face à la violence ? »

CE QUI EST VIOLENT DANS TELLE CULTURE NE L'EST PAS NÉCESSAIREMENT DANS UNE AUTRE.

des besoins, d'avoir peur et de le dire ».

Bon nombre de questions sont soulevées lorsque des lieux d'échange sont mis en place :

- Dois-je endurer plus de violence dans mon rôle d'intervenant qu'à la maison ?
- Le fait d'être plus confronté à la violence dans le travail nous rend-il plus tolérant ? Si oui, est-ce adéquat ?
- L'exposition quotidienne à la violence nous insensibilise, nous rend plus « blindés », coupés de nous-mêmes ; rester aussi atteignables, on n'en survit pas ?
- Si on se maintient dans un rôle, on peut avoir une plus grande distance émotive, mais cela nous confine-t-il à un « rôle d'acteur » ?
- Si l'intervenant reçoit la violence comme adressée à ce qu'il représente et non pas à lui comme personne, s'il se dissocie de cette violence, est-ce plus supportable ?

Probablement que chacun peut se reconnaître à un moment ou à un autre à travers toutes ces questions. Voyons ensemble quelques éléments pouvant supporter une réflexion sur le sujet.

LA VIOLENCE S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE SOCIAL

Convenons d'entrée de jeu que la violence s'inscrit nécessairement dans le contexte social environnant. Ce qui est violent dans telle culture ne l'est pas nécessairement dans une autre.

Leblanc² nous dit que :

« (...) L'analyse de la trajectoire de la violence criminelle permet de conclure que notre société vit depuis quelques années une croissance extrêmement rapide de ces délits. (...) Il est ensuite apparu que plusieurs caractéristiques du milieu de vie des adolescents, plutôt que les facteurs macro-sociaux, peuvent être responsables de cette situation : la détérioration des conditions de vie des adolescents, (...), l'importance accrue des

pairs et des bandes d'adolescents et leur plus grande impulsivité ainsi que la tendance à déformer la réalité. Ces facteurs ne seraient pas nécessairement responsables du niveau de la violence interpersonnelle dans notre société, ils rendraient surtout compte de sa fréquence, de sa précocité et de sa nature ».

Nous assistons à une perte des repères qui mettent des balises dans l'expression de la violence. Le cadre de la religion, celui de la famille, les diverses institutions fournissaient des repères dont on s'est débarrassé tant ils nous apparaissaient étroits et ne convenant plus à cette recherche de l'être et de son accomplissement. Faisant table rase, on a probablement « jeté le bébé avec l'eau du bain ! ». La réapparition de ces si nombreuses sectes nous démontre bien ce besoin de lieux extérieurs de contenance et de balises à défaut de pouvoir porter chacun individuellement l'ensemble des pulsions qui nous habitent.

On assiste d'ailleurs souvent à une banalisation culturelle de la violence. A-t-on idée du nombre de fois qu'un enfant entre 5 et 10 ans voit quelqu'un se faire tuer à la télévision et dans ses jeux vidéo... évidemment ? Ce qui devrait être un geste horrifiant devient du quotidien, du banal et même à l'occasion un bon moyen pour « gagner des vies supplémentaires ».

Plusieurs intervenants vivent au quotidien la présence d'enfants-roi. Ceux à qui on n'a jamais dit non ; ceux à qui tout est permis. Ceux pour qui l'autre existe mais seulement après la satisfaction de son propre désir, ou plutôt, de son propre besoin. Christiane Olivier dans son merveilleux livre sur les enfants-roi³ nous rappelle : « Nous avons peur de perturber la relation d'amour avec lui et nous ne supportons pas son



vos devoirs et continuez de nous cacher ce que nous ne pouvons pas ou ne voulons plus savoir.

DÉSIR ET VIOLENCE VONT DE PAIR. LES DEUX DOIVENT ÊTRE SOCIALISÉS ET NOTRE ÉPOQUE FAIT DIFFICILEMENT LE LIEN ENTRE LES DEUX.

En regard du contexte social, terreau porteur des violences quotidiennes, des conditions peuvent être mises en place pour collectivement prendre position. Cela doit se faire cependant à l'intérieur de mini-sociétés comme cette collectivité d'intervenants que nous formons dans ce lieu qu'est un centre jeunesse. C'est à l'intérieur de petits groupes homogènes, qui acceptent de réfléchir ensemble et de prendre position que se feront les pas nécessaires pour porter et assumer la violence humaine et ses manifestations. Ceci m'amène à parler de la violence et de tenter d'en définir les pourtours.

PARLER DE VIOLENCE, C'EST PRENDRE POSITION

La violence ne laisse personne indifférent. Cela en fait toujours un lieu difficile de réflexion. Il n'est pas rare de voir les passions mises à rude épreuve dans un débat portant sur la violence. Le sujet peut difficilement être traité sans impliquer personnellement celui qui s'y engage. En ce sens, parler de violence implique toujours un risque : celui de la rencontre avec soi-même ou encore, celui de la rencontre avec sa propre violence.

Bien sûr, il y a beaucoup d'angles de prise pour réfléchir à un thème aussi vaste et universel. Nous avons choisi, (était-ce un choix ?) de l'aborder sous l'angle individuel ou encore, sous l'angle de ce qui est spécifique à chacun, ce qui est particulier en regard de quelque chose

chagrin ou sa rage contre nous et nous avons autant peur de son ogre intérieur que du nôtre c'est-à-dire que nous craignons autant sa violence que la nôtre ». Et elle rajoute plus loin : « La plupart des gens se figurent que l'enfant ne nous aimera qu'autant que nous accéderons à tous ses désirs et que nous serons toujours de bonne humeur avec lui, mais c'est faux ». Désir et violence vont de pair. Les deux doivent être socialisés et notre époque fait difficilement le lien entre les deux. Olivier démontre également qu'il n'y a plus d'obstacle à la mesure de leur désir ; or, continuellement « prévenir le désir c'est le tuer ».

On est en perte de sens et conséquemment, en perte du sens du rôle de l'adulte-intervenant : si on refuse de s'occuper des violences quotidiennes,

comment fera-t-on pour traiter celles qui nous effraient terriblement en prenant quelques fois des dimensions innommables ? Cette tolérance sociale des petites violences, des incivilités nous conduit à une escalade vers de plus grandes violences... Qu'a-t-on fait chacun individuellement et tous collectivement de notre pouvoir par rapport aux petites violences ?

Nous vivons dans une société laxiste qui demande à ses agents de contrôle de tout régler. La police, le système social, entre autres, sont mandatés pour prendre en charge sans aucun droit à l'erreur. Les écarts sont médiatisés et on crie vite haut et fort que ceux-là même qu'on paie pour ne pas voir cette violence qui nous atteint trop, manquent à leur devoir en la laissant trop transparaître... vite à

qui, à la fois, est universel. Nous n'en ignorons pas les angles sociologique, philosophique, éthique, politique, économique... Nous avons fait ce choix en prétendant inclure dans la compréhension que nous proposons l'ensemble de ces autres dimensions. En d'autres mots, nous prétendons nous servir d'un point de départ spécifique à chacun comme chemin pour comprendre la violence, les violences et aussi les formes les plus diverses de ses manifestations.

Nous abordons la compréhension de la violence sous l'angle du spécifique et de l'universel parce que nous croyons que les fondements de la violence sont universels et qu'ils s'incarnent de façon spécifique à chacun. Nous croyons que les ancrages sociaux prennent leur racine dans les déterminismes universels et que c'est la porte d'entrée de toute réflexion sur l'humain, ses racines et son devenir.

Chacun a sa définition de la violence, quelquefois claire et réfléchie ou intuitive et même émotive. La conception que chacun s'en fait ne peut émaner d'ailleurs que d'une profonde subjectivité, et plus la place est faite à cette subjectivité, plus la définition de chacun sera authentique, réelle et permettra à d'autres définitions d'exister. On peut constater qu'il existe plusieurs façons d'appréhender la réalité de la violence ; il faut croire

partie de moi et fait partie de ce que je suis, de ma personne ». La violence s'aborde toujours de façon très subjective ; je dirais même que je ne crois pas qu'il y ait de façon objective d'aborder et de parler de la violence. On ne peut parler de la violence qu'à partir de l'expérience personnelle

LA VIOLENCE S'ABORDE TOUJOURS DE FAÇON TRÈS SUBJECTIVE ; JE DIRAIS MÊME QUE JE NE CROIS PAS QU'IL Y AIT DE FAÇON OBJECTIVE D'ABORDER ET DE PARLER DE LA VIOLENCE.

qu'on en a et cela est vrai même quand on essaie d'y jeter un coup d'œil dit objectif. Un regard objectif, c'est un regard subjectif qui s'ignore !

Il est illusoire de penser qu'on pourrait arriver à une définition, une conception commune de la violence. Il n'existe pas et ne peut exister une définition universelle de la violence mais bien des définitions, chacun ayant plus ou moins la sienne. Je vous parlerai donc de ma définition subjective de la violence.

DÉFINITION DE LA VIOLENCE

Redisons-le : définir la violence, ou plutôt tenter de se situer par rapport à elle, suppose toujours un risque : celui d'avoir à se définir soi-même dans ce domaine ; ce chemin est inévi-

deviennent objets de **dénonciation** sans au préalable avoir été lieu de **compréhension**.

On ne peut cependant pas ignorer les efforts faits par de grands organismes reconnus ou par des chercheurs chevronnés pour présenter des défini-

tions de la violence. Par exemple, en 2002, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiait un *Rapport mondial sur la violence et la santé*⁴. Cette organisation rattachée à l'ONU propose une définition de la violence en précisant que l'absence d'une définition partagée contribue à faire en sorte qu'on oublie d'inscrire dans les priorités d'action des différents pays cet aspect dont les manifestations sont pourtant dévastatrices. Il nous propose de définir la violence comme :

« l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence ».

CHACUN A SA DÉFINITION DE LA VIOLENCE, QUELQUEFOIS CLAIRE ET RÉFLÉCHIE OU INTUITIVE ET MÊME ÉMOTIVE.

que cela est tributaire de la connaissance, de l'expérience, du besoin de celui qui définit.

Chacun pourrait probablement dire « la violence est inscrite à l'intérieur de moi, dans mon histoire intime, dans mes liens de filiation ; elle fait

table pour communiquer sa définition de la violence et ce, avec toute la subjectivité que suppose une telle incursion dans ce domaine. Sinon, la violence reste objet extérieur, objet de recherche, objet d'intellectualisation ; elle reste surtout morcelée dans et par ses manifestations qui

L'OMS reconnaît cependant qu'aborder cette question est plus une affaire de jugement que de science exacte. De plus, l'influence de la culture dans un temps donné doit être prise en considération. À titre d'exemple, « des coups de baguette sur les fesses, sur les jambes et sur les mains » seraient aujourd'hui inacceptables dans un système d'éducation occidentale et pourtant, cela se pratiquait il n'y a pas si longtemps.

Plus près de nous, Bibeau nous propose de considérer la violence comme une adaptation pour se défendre ou pour aller chercher une opportunité. Les racines (5 millions d'années) proviennent d'un besoin de défense du territoire, de quête de la nourriture et de contrôle de la reproduction (sexualité) ; l'humain des 100,000 dernières années y ajoute la cruauté, la haine et la vengeance. « Le

pas si lointain et que ça continuera d'évoluer, je dirais donc :

La violence, c'est l'expression, dans la rencontre avec l'autre, de ce qui est inaccompli en soi et de l'inaccompli de l'autre qui se répercute en soi. C'est l'expression du manque. La violence est l'expression de l'impossible dans la rencontre avec l'autre, de l'impos-

La compréhension élaborée plus avant place l'origine de la violence au centre de l'être le rendant porteur de ce potentiel de vie et de mort. La violence n'a pas besoin d'objet pour exister (contrairement à l'agressivité). Elle est fondée et fondatrice. Elle est déterminée et déterminante.

La violence vient de nos origines. Elle fait partie de ce qui nous a constitué. Elle est à la fois universelle, en ce sens qu'elle nous concerne tous ; elle est aussi particulière, c'est-à-dire qu'elle prend une forme spécifique à chacun de nous, intimement liée à notre être et à notre développement personnel. Elle nous marque depuis l'origine tout en étant différente en chacun de nous.

LA VIOLENCE, C'EST L'EXPRESSION, DANS LA RENCONTRE AVEC L'AUTRE, DE CE QUI EST INACCOMPLI EN SOI ET DE L'INACCOMPLI DE L'AUTRE QUI SE RÉPERCUTE EN SOI.

script de la violence n'est pas d'abord humain ; cela ressort à l'occasion ». Il nous dit de plus que :

« Nous continuons à exister dans l'animalité, c'est là le paradoxe, tout en nous en étant libéré ; ce n'est cependant qu'en nous réenracinant dans notre dimension d'animalité, nous rappellent les spécialistes de l'évolution humaine, que nous arriverons à comprendre un phénomène aussi complexe que celui de la violence, phénomène qui n'est jamais réductible à la seule agressivité des animaux et à la seule biologie des passions ».⁵

On perçoit bien la préoccupation sociale, culturelle et anthropologique de ces approches. Je propose un angle de prise un peu différent. Aimé Hamann, dans son premier livre⁶, situe la violence dans une perspective ontologique. C'est dans cette perspective que se poursuivent nos réflexions. Il est vraiment difficile de définir la violence car une définition a quelque chose de statique qui empêche le mouvement, l'évolution. À ce moment-ci, la conception que je me fais de la violence pourrait se résumer comme suit, sachant bien que c'est différent d'un avant

sible du rapport à l'autre et donc de l'accomplissement de soi...

Il convient de préciser ici que manque n'est pas synonyme de vide, d'absence. Le manque, c'est plein. Dans le manque, il se passe toutes sortes de choses, il s'élabore et se vit toutes sortes de choses. Le manque, c'est plein.

Violence et manque vont de pair et sont intrinsèques à tout développement humain. Comme elle provient de l'inaccompli, la violence n'a pas été « éduquée ». Elle est sauvage, primitive, brutale, non civilisée, non

En ce sens, elle est non coupable. Cette conception peut d'ailleurs modifier notre rapport à la culpabilité, pour nous-mêmes et pour les jeunes qui nous sont confiés. Cette position peut nous rapprocher d'eux, nous donner une certaine fraternité avec eux. On serait ici plus juste avec un « nous » et « eux » mais peut-être avec un « nous » d'humanité un peu plus large. On peut être relié à eux à travers cette réalité universelle qu'on a tous à porter et à résoudre. On

LA VIOLENCE SE DISTINGUE ENFIN DE L'AGRESSIVITÉ QUI PEUT ÊTRE ÉDUQUÉE.

domestiquée et donc proportionnelle à l'inaccompli dans le processus d'hominisation.

La violence se distingue enfin de l'agressivité qui peut être éduquée. Que ce soit par des acquisitions d'habiletés sociales, par la parole, par l'institution... n'en vient-on pas à parler de « saine agressivité » ? Il n'y a cependant pas de saine violence.

fait partie de la même humanité en n'oubliant pas que déculpabiliser le vécu lié à la violence ne veut pas dire s'en déresponsabiliser.

Dans cette perspective, la violence n'est pas individuelle. Elle est universelle et spécifique.

Il y a une différence importante à faire entre la violence, comme état fondamental (Bergeret⁷) et l'agir violent qui prend son élan à l'intérieur de l'être

et qui se transforme en réponse à une accumulation de frustrations, de déceptions, de manques... La violence est universelle, elle est d'origine et est en chacun de nous. On n'y échappe pas et c'est un défi individuel et collectif d'y faire face au quotidien. Et y faire face, assumer sa violence ne veut pas dire la faire disparaître. On ne résout pas la violence ; elle n'a pas à être résolue, elle a à être reconnue. C'est un mythe de penser que des interventions adéquates, des programmes spécialisés d'intervention ou même une démarche en profondeur feraient disparaître la violence. Le manque d'origine ne s'enlève pas. Il est d'origine de notre vie, de la vie. Le manque fonde la violence et on doit avoir des conditions pour lui permettre d'être. On a à l'appivoiser en soi et avec les autres et ainsi apprendre à la porter et aussi possiblement faire en sorte que ses manifestations soient moins brutales et atteignantes pour l'autre.

Il y a donc cette violence très primaire, celle dont on hérite et qu'on laissera en héritage à résoudre, celle qui est moteur. Il y a également les mille facettes de l'expression de celle-ci, « le passage du avoir mal au faire mal ou se faire mal »⁸.

Dans cette perspective, il faut déculpabiliser la violence tout en continuant à ne pas tolérer l'agir. Il faut passer du langage à la parole.

VERS UN LIEU DE PAROLE

Intervenir pour contrer ou prévenir les agirs violents, les différentes manifestations de la violence, c'est ni plus ni moins intervenir pour faire passer la violence du langage à la parole. Nous l'avons dit : on n'enlève pas la violence fondatrice de l'être, on en domestique les manifestations en permettant à chacun d'assumer son être ce qui se répercutera sur

l'organisation collective et sociale à laquelle il contribue.

Ce qui nous amène à réfléchir sur la place de la parole et du langage est entre autres le leitmotiv de la « tolérance zéro » en regard de la violence. Ce slogan, très souvent utilisé d'ailleurs, laisse planer l'illusion de la disparition de la violence, ou encore la disparition des comportements violents. Comment peut-on

LA POSITION DE LA TOLÉRANCE ZÉRO NOUS AMÈNE DANS UN DILEMME ENTRE LA DÉNONCIATION DE TOUTES FORMES DE VIOLENCE ET LA COMPRÉHENSION DE L'ÉTILOGIE DE LA VIOLENCE.

faire comprendre à un jeune ou à ses parents que nous avons une « tolérance zéro » face à la violence alors qu'eux savent bien qu'ils en sont pleins et qu'ils sont très souvent extrêmement mal pris avec cette violence. Comment alors leur transmettre que nous souhaitons les accueillir tels qu'ils sont mais qu'ils auront, tout comme nous, à porter, à assumer cette violence qui les habite sans en faire payer le prix aux autres, à leurs proches, à leur intervenant et que nous sommes là pour les aider à y arriver.

La position de la tolérance zéro nous amène dans un dilemme entre la dénonciation de toutes formes de violence et la compréhension de l'étiologie de la violence. Socialement voire même politiquement, on dénonce avec vigueur toutes manifestations de violence comme étant une prise de pouvoir du dominant vers un dominé. Cela peut être nécessaire dans une organisation sociale mais présente certaines limites tant au niveau de la compréhension que de l'intervention.

La violence est un langage tout comme le sont les différents agirs qui sont notre quotidien. La violence est une expression, nous l'avons vu

plus avant. Les manifestations de la violence émanent cependant de l'absence de la parole. Cela demeure cependant un vrai langage sans réelle parole. Et encore faut-il différencier le langage, la parole et le silence, ce dernier pouvant également être un lieu de parole assumé alors qu'associé à la violence, il est plus un lieu de retenue et d'accumulation de frustrations voire même de menaces.

Le langage de la violence est sans fin parce qu'insatisfaisant. Il exprime, temporairement, de façon passagère, une charge ressentie à l'occasion d'une souffrance et cherche à libérer l'état de tension ainsi créé. Plus la souffrance, et donc plus le déséquilibre intérieur est grand, plus le langage de la violence sera manifeste et dérangent.

La violence ressentie et exprimée est le lieu de sa résolution. Paradoxalement, la résolution n'est pas sa disparition. En effet, c'est en faisant toute sa place à la violence qu'on en élimine les comportements abusifs et destructeurs. La parole est le lieu d'expression de la subjectivité de chacun. La vérité de la violence est, comme dans bien d'autres domaines, différente pour chacun. Elle est subjective. La violence qui trouve une parole, un lieu d'expression est donc celle qui fait place à la subjectivité, à sa vérité.

On a actuellement tendance à se centrer sur le langage lié à la violence, à ses modes d'expression, au contrôle de l'agir, aux attitudes socialement acceptables, laissant ainsi peu de place à une démarche de parole qui distingue « la violence qui habite en chacun de nous et fait partie

intégrante de la destinée humaine et celle qui éclabousse et écrase par sa brutalité gratuite et dépossédée »⁹.

Ceci nous amène donc à poser le problème de la violence dans nos milieux institutionnels comme étant à une échelle plus réduite l'expression d'un problème universel. Cependant, nous sommes conscients que se retrouve dans ce milieu qui est le nôtre une clientèle dont l'une des

qu'ont les adultes-intervenants face à cette problématique pour cheminer avec eux et trouver de nouvelles voies d'expression avec lesquelles eux-mêmes et leur entourage pourront vivre.

Pour que les intervenants puissent recevoir ces jeunes aux prises avec leur violence parfois débridée, il faut qu'eux-mêmes soient dans des conditions pour être un contenant

Les enfants agressifs et leur famille sont à la fois les victimes et les architectes de l'environnement relationnel dans lequel ils vivent, un environnement qui les perturbe et qu'ils perturbent au quotidien.

« Des repères solides manquent aujourd'hui aux enfants dont l'agressivité et la violence nous inquiètent. Mais ces repères nous manquent souvent autant à nous, les adultes. Nous nous posons des questions. Nous cherchons. Nous ne savons plus. Les enfants violents le voient, ou tout au moins le sentent, et ne sont guère rassurés par nos hésitations qui, tout au plus, leur apprennent trop souvent que la violence paie »¹⁰.

Je nous propose donc de considérer qu'assumer sa violence, c'est faire en sorte que l'autre ne soit plus victime de cette violence tout en en restant le témoin privilégié dans l'espace relationnel et en laissant la place à toute la violence qui est la sienne.

L'intervenant est une personne d'abord, qui par choix, s'inscrit dans un rôle social. Mais il est confronté aux mêmes enjeux que le client qu'il reçoit même si, dans la majorité des cas, son histoire antérieure et ses conditions de vie ne représentent pas les mêmes défis que son jeune client. Face à la violence, l'intervenant a le

LA VIOLENCE HABITÉE, C'EST UN LIEU DE RENCONTRE ; LA VIOLENCE NIÉE, C'EST LE LIEU DE LA GUERRE.

caractéristiques fondamentales est l'absence de parole, le refus du sens et très souvent l'agir comme mode d'expression. Et, la violence qui cherche à s'exprimer fait paradoxalement souvent taire.

Alors, comment faire pour permettre l'expression de la violence, condition essentielle au « traitement » et en interdisant son agir, autre condition essentielle au « traitement », ou à tout le moins, au maintien d'un rapport entre l'intervenant et le jeune ?

de ce qui déborde chez le jeune qui réclame cette relation d'aide ou, à tout le moins, qui y est présent. Il faut donc des conditions intérieures et extérieures pour les intervenants et c'est uniquement la combinaison des deux qui pourra créer ce lieu de rencontre et d'appropriation.

La violence habitée, c'est un lieu de rencontre ; la violence niée, c'est le lieu de la guerre. L'adulte-intervenant a choisi dans ce métier de se placer dans une position intérieure susceptible de provoquer chez le jeune des conditions de changements par rapport à ce qui l'amène dans cette institution. Nous avons donc à trouver les façons d'assumer cette

L'INTERVENANT ET LE JEUNE

La violence se vit, s'agit dans le rapport entre les personnes. Le rapport que ces jeunes clients établissent avec les intervenants ne peut être qu'à l'image de ce qu'ils ont appris, de ce qu'ils connaissent comme façon d'être. Règle générale, ils sont mal pris avec l'expression de leur violence qu'ils ne contrôlent pas ou mal. Notre rôle d'intervenants va nous amener à faire de la place au refus des manifestations de la violence pour apprivoiser la violence.

L'enjeu pour un jeune et ses parents du séjour interne ou externe en institution est d'utiliser le « pas en avant »

L'INTERVENANT EST UNE PERSONNE D'ABORD, QUI PAR CHOIX, S'INSCRIT DANS UN RÔLE SOCIAL.

violence qui est nôtre et à témoigner de cette démarche auprès de ceux qui nous regarde. C'est mon ami Pierre Foucault qui dit : « Ce que tu fais parle si fort que je n'entends pas ce que tu dis ». Il en va ainsi pour ces jeunes et leurs parents qui nous demandent sans cesse, même en le refusant, de proposer un chemin qu'ils pourraient choisir de prendre.

droit d'avoir peur et d'être en état d'insécurité ; avoir peur de la violence de l'autre, avoir peur de ma violence à l'occasion de l'autre, « j'ai peur dans les deux cas, mais ce n'est pas pareil ». Il doit quand même assumer sa propre violence et « habiter sa violence permet d'ouvrir des bras à ceux qui en sont pleins »¹¹.

Il y a des adultes, intervenants et gestionnaires, qui se donnent, chacun pour soi, des conditions intérieures pour utiliser leur démarche de vie personnelle au profit du jeune en besoin d'aide. Nous l'avons dit, c'est la conscience qu'aura l'adulte de sa propre violence, l'appropriation de celle-ci, quelles qu'en soient les causes, qui permettra au jeune d'apprivoiser la sienne.

Les adultes d'un milieu sont interpellés à se donner ces conditions de façon individuelle. De plus, le cadre institutionnel doit contribuer à la mise en place de ces conditions intérieures en déployant la panoplie nécessaire de moyens de support et d'encadrement pour devenir elle-même (l'institution) le contenant de ce qui n'est pas portable par l'intervenant seul. On ne peut pas demander à aucun être humain d'assumer à lui seul ce que l'évolution de l'humanité a placé de violence en chacun de nous.

à l'occasion de qui il a eu ce ressenti. Pour recevoir un jeune dans sa violence, il faut avoir une place pour la sienne sinon, il ne reste qu'à utiliser une technique, une façon de faire, un automatisme qui tout au plus aidera à mieux se protéger.

Prenons donc quelques instants pour parler de l'institution qui nous reçoit comme adulte aidant en même temps qu'elle reçoit le jeune et sa famille.

RÔLE DE L'INSTITUTION

L'institution est une organisation qui est nécessaire, qui a un sens, un rôle, une direction, qui évolue, s'adapte et se défend. L'institution est une organisation qui répond à un besoin ressenti de tous les temps. D'aussi loin que l'homme a entrepris le processus d'hominisation, il s'est regroupé, organisé, solidarisé pour affronter collectivement ce qui était

L'institution est un lieu de contenance qui agit comme corps extérieur en l'absence de corps... du jeune et de ses parents, de l'intervenant, de la société. Elle agit comme frontière extérieure en l'absence de frontière intérieure. La majorité des jeunes auprès desquels nous intervenons ont perdu ce lieu qui pourrait être en mesure de les recevoir tels qu'ils sont (ce qui ne veut pas dire les recevoir dans ce qu'ils font). Ni leur propre famille, ni l'institution-famille, ni la société en général ne peut porter la détresse que ces jeunes expriment, ou pire encore, celle qu'ils ne réussissent plus à exprimer. L'institution donne ce temps et ce lieu nécessaires pour apprivoiser à l'intérieur ce qui ne peut plus l'être à l'extérieur. Ils ont besoin d'un lieu de contrôle des pulsions, un lieu d'intériorisation. Ils ont besoin d'un lieu de différenciation où l'autre se pose réellement en face d'eux, un lieu de rencontre réelle.

D'AUSSE LOIN QUE L'HOMME A ENTREPRIS LE PROCESSUS D'HOMINISATION, IL S'EST REGROUPÉ, ORGANISÉ, SOLIDARISÉ POUR AFFRONTER COLLECTIVEMENT CE QUI ÉTAIT IMPOSSIBLE INDIVIDUELLEMENT.

C'est la juxtaposition et l'interrelation entre ces deux catégories de conditions (intérieures et extérieures) qui permettront la création et le maintien d'un milieu capable de recevoir la violence et d'en juguler les manifestations abusives d'une clientèle qui crie, ou pire encore, a cessé de crier son incapacité à faire face seule à cette violence qui l'habite quotidiennement.

L'existence de lieux protégés pour apprivoiser sa violence, la connaître, la reconnaître diminuera le danger de l'agir. Si un intervenant se permet le ressenti concernant sa propre violence, cela lui donnera une source d'information par rapport au jeune

impossible individuellement. C'est l'apparition de l'organisation sociale qui se manifeste par et à travers un processus d'institutionnalisation.

Le processus d'institutionnalisation est un processus continu, fondateur d'humanité et supplétif en ce sens qu'il a permis et permet à l'homme de trouver un lieu pour porter et apprivoiser à l'extérieur de lui ce qui ne peut l'être à l'intérieur.

Aussi, l'institution porte l'irrecevable de soi et le rend acceptable. Elle permet à l'irrecevable d'exister, en dehors de soi et à la fois elle permet de l'apprivoiser.

L'institution est un tiers et un lieu de triangulation, une porte d'entrée et un chemin, mais aussi un lieu de défense. Travailler avec des jeunes dans une institution, c'est créer un lieu où à « trois » (jeune, adulte, institution) il sera possible de recevoir ce qui aurait été impossible à « deux ». L'institution devient à ce moment, lorsqu'elle est perçue dans cette optique, un lieu d'espoir pour faire un chemin.

Dans ce triangle, **l'institution est aussi un lieu de connivence**. La connivence des deux pôles (jeune, intervenant), c'est de placer dans le tiers (institution) ce qu'ils ne peuvent porter ni l'un ni l'autre, ce dont ils s'accusent mutuellement, ce qui les atteint trop pour être portable, supportable... : l'insupportable. C'est la rencontre des deux détresses que permet le tiers-institution. C'est la rencontre réelle des défenses, des peurs, du non-dit du

jeune en détresse, et aussi de l'intervenant lui-même en cheminement.

L'institution est un temps et un espace et elle est paradoxale.

Elle est un réceptacle de la violence. Les jeunes du centre jeunesse recherchent des gens qui savent de quoi ils parlent ; ils cherchent une rencontre

LE CHEMIN DE LA VIOLENCE NE PEUT SE FAIRE QU'EN CHACUN DE NOUS ; L'INSTITUTION À LA FOIS SUPPORTE ET À LA FOIS PIÈGE CETTE DÉMARCHÉ.

dans la fraternité. Il faut laisser les jeunes nous apprendre leur violence mais aussi nous apprendre la nôtre. L'institution peut (et peut-être doit) placarder des « tolérance zéro » partout ; ça ne nous enlèvera pas nos responsabilités individuelles.

Le chemin de la violence ne peut se faire qu'en chacun de nous ; l'institution à la fois supporte et à la fois piège cette démarche. En ce sens, elle est à la fois nécessaire et dangereuse.

Qui plus est, nous devons être conscients que l'institution est elle-même créatrice de violence. En effet, d'abord en forçant la création d'un lien entre deux personnes (le jeune et l'intervenant) qui ne l'ont pas nécessairement désiré, puis par de nombreuses conditions inhérentes à son existence comme les irritants administratifs, certaines conditions de milieu et de vie...

L'institution a un rôle à jouer dans la mise en place de conditions favorisant que les personnes qui la fréquentent (jeunes et adultes) puissent vivre ensemble et assumer tous deux la violence qu'ils portent. L'institution vient faire le lien entre le jeune et l'intervenant ; elle favorise la rencontre et la balise. Elle permet à l'intervenant d'assumer un rôle et

un rapport autrement impossible sans la présence de ce tiers. Et ce faisant, elle crée sa propre violence.

L'intervention d'autorité et les processus qui y sont inhérents sont également porteurs d'ingrédients de violence. La relation de pouvoir établie dans ce cadre met continuellement en péril la transparence du lien entre le jeune et l'intervenant. Ce n'est pas la relation de pouvoir en soi qui est violente, c'est plutôt la négation, l'ignorance, l'insensibilité à cette caractéristique relationnelle institutionnelle qui est porteuse de violence.

Des conditions doivent être mises en place et il est du devoir de l'institution d'y pourvoir. Ce sont des conditions humaines et matérielles dont il s'agit et après les avoir identifiées, la responsabilité institutionnelle est de les mettre en place et de veiller à ce qu'elles y restent. Ces conditions

IL NOUS FAUT DÉVELOPPER ET MAINTENIR DES LIEUX DE PAROLE SUBJECTIVE EN REGARD DE LA VIOLENCE. IL EST ESSENTIEL DE FAIRE CONNAÎTRE, DE DIFFUSER, DE PARLER.

peuvent être, à titre d'exemple, la supervision, l'encadrement professionnel, le support à la pratique, la formation, la mise en place de moyens permanents de sensibilisation de tous les partenaires aux différents phénomènes de violence...

L'institution doit enfin favoriser que la violence passe du langage à la parole, pour les adultes et pour les jeunes qui la fréquentent.

QUELQUES PISTES D'ACTION

Cette réflexion s'est élaborée à l'intérieur d'un cheminement dans ce

milieu institutionnel qu'est le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. De plus, cette réflexion s'est appuyée sur ces multiples rencontres avec des jeunes que j'ai côtoyés pendant plusieurs années et grâce également à la recherche faite par bon nombre d'intervenants tant au point de vue personnel que professionnel et avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger. Je me fais donc un devoir de conclure en proposant des pistes d'action s'adressant à tout milieu préoccupé par cette problématique.

Il nous faut développer et maintenir des lieux de parole subjective en regard de la violence. Il est essentiel de faire connaître, de diffuser, de parler. J'espère l'avoir démontré : l'institution et les individus qui la composent doivent faire place à toute la subjectivité liée à la violence : la sienne et celle des autres. La violence peut facilement devenir un lieu de solitude, un lieu d'enfermement pour le jeune, pour ses parents et pour les adultes intervenants qui les

accompagnent. Si on accepte que la violence est un incontournable, il faut créer ces lieux qui permettent de l'exprimer ; sinon, on est tous voués à une solitude qui nous expliquera beaucoup de décrochage, d'épuisement professionnel. De plus, nous pouvons alors découvrir ensemble que cela peut être apaisant de parler de la violence.

Nous nous devons de reconnaître la violence, la nommer, lui faire de la place. Rappelons que faire de la place à la violence, ce n'est pas cautionner l'agir. C'est faire de la place au sens, au vécu, à l'expression à partir de soi et à partir de l'expérience de l'autre.

En plus d'y faire toute sa place, de l'appriivoiser, rappelons-nous que la mission d'un établissement comme le centre jeunesse en est une d'éducation et qu'il nous incombe de « montrer » car très souvent avec les jeunes, redisons-le, « ce qu'on fait parle plus fort que ce qu'on dit ».

Soyons proactifs en nous occupant des violences quotidiennes. Nous serons alors beaucoup mieux équipés pour faire face aux événements plus graves si, au préalable, nous avons développé une culture qui fait toute sa place à l'existence de la violence tout en balisant l'expression.

LES VIOLENCES AU QUOTIDIEN DOIVENT ÊTRE PRISES EN CHARGE PAR DE PETITS GESTES CONCRETS, DÉCIDÉS COLLECTIVEMENT, REVUS RÉGULIÈREMENT ; CEPENDANT, LES CONSENSUS PEUVENT LAISSER PLACE À LA DIVERSITÉ.

Nous devons développer une cohérence dans l'intervention par rapport à des gestes violents. Nous l'avons déjà mentionné : il est presque illusoire de penser arriver à un consensus sur une définition de la violence. Il demeure cependant essentiel de s'entendre sur les limites. Il nous incombe de signifier l'interdit de façon cohérente. Ce n'est pas là une mince tâche que de réussir à être à la fois ferme et nuancé.

Les violences au quotidien doivent être prises en charge par de petits gestes concrets, décidés collectivement, revus régulièrement ; cependant, les consensus peuvent laisser place à la diversité. Nous devons mettre en place des moyens, les maintenir et être appuyés. Identifions les facteurs de risque du passage à l'acte et prenons les mesures préventives appropriées.

Enfin, je propose que nous nous occupions tout autant de ceux qui sont victimes de gestes de violence que de ceux qui en sont les auteurs. Des mesures adéquates, discutées collectivement doivent exister et être connues de tous.

Terminons en rajoutant que la présente réflexion sur la violence est une démarche qui peut se juxtaposer à bien d'autres ; l'essentiel, d'ailleurs, est bien plus dans la démarche elle-même que dans son contenu qui ne peut être qu'en constante évolution. <



Notes bibliographiques

- 1 Bon, Christine (2004). *De la violence sociétale à la violence institutionnelle : Effets de style et modes de société*, 8^{ème} Congrès internationale de FESET, Alicante.
- 2 Leblanc, Marc (1999). « L'évolution de la violence chez les adolescents québécois », *Revue québécoise de criminologie*, vol. 32, no 1.
- 3 Olivier, Christiane (2002). *Enfants-roi, plus jamais ça !*, Albin Michel, Paris.
- 4 Organisation mondiale de la Santé (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève.
- 5 Bibeau, Gilles (2001). *Éléments d'une anthropologie de la violence*, Conférence inédite, Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Montréal.
- 6 Hamann, Aimé (1993). *L'abandon corporel : Au risque d'être soi*, Québec, Stanké, 50-54.
- 7 Bergeret, Jean (1984). *La violence fondamentale*, Paris, Dunod.
- 8 Poirier, Pierre-Paul (1994). « Violence et éducation : Rechercher le sens, dénoncer et corriger l'abus », *Psychologie Québec*, vol. 11, no 5, 9-10.
- 9 Poirier, Pierre-Paul (1994). *Idem*.
- 10 Dumas, Jean (2000). *L'enfant violent*, Éditions Bayard, p. 15.
- 11 St-Jules, Monique (2005). *Colloque Subjectivité et rencontre*, Québec.



LES PERSPECTIVES DE LA LUTTE CONTRE LES MÉFAITS DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

L'ACTUALITÉ NE MANQUE PAS DE NOUS RAPPELER QUE LA VIOLENCE EST UNE PARTIE IMPORTANTE DE NOS VIES ; ELLE PORTE MÊME À CROIRE QUE LA VIOLENCE EST PLUS IMPORTANTE DANS LA VIE DES JEUNES.

Marc Bigras, directeur général, IRDS



Qu'il soit question des conflits dans la banlieue des villes européennes, des bagarres à l'école ou du phénomène des gangs dans nos rues, les médias ne manquent pas de nous montrer une jeunesse en pleine action violente, tant et si bien qu'on finit par penser que c'est surtout une affaire de jeunes.

Or, on juge les jeunes plus coupables et moins victimes de violence qu'ils ne le sont dans les faits. Selon les données les plus fiables dont nous disposons, les jeunes sont au contraire moins violents et davantage victimes de violence que les adultes, mais cela n'empêche pas les trois quarts de la population canadienne de s'inquiéter avant tout de la violence chez les jeunes et d'exiger qu'elle soit réprimée plus sévèrement¹. Les solutions répressives pour contrer la violence sont pourtant coûteuses, inefficaces et sans fin. Motivés par la peur et l'ignorance, les adultes les adoptent souvent sans même considérer l'efficacité des alternatives. Alors que les recherches de la dernière décennie ont

Dans le cadre du 10^e anniversaire de la vie universitaire au CJM-IU, je vous propose un bilan d'une décennie de recherche à l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) et une mise en lumière des progrès à réaliser dans une lutte toujours plus efficace contre les méfaits de la violence chez les jeunes. Plutôt que de réprimer des comportements violents, il s'agit en effet d'éviter des souffrances injustement sous-estimées pour les jeunes, souffrances qui se répercutent parfois sur des générations d'enfants. À partir de ce que disent les recherches dans ce domaine, je tenterai de faire la démonstration que la lutte contre les méfaits de la violence chez les jeunes n'est pas vaine.

LES RECHERCHES FAITES DEPUIS DIX ANS

Précisions, d'abord, comment est né l'IRDS. À la manière des centres hospitaliers dont quelques-uns obtiennent le statut universitaire à condition de faire de la recherche, de l'enseignement et d'y offrir des services spécialisés en santé, le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) a la vocation particulière depuis 1996 de faire de la recherche,

LES SOLUTIONS RÉPRESSIVES POUR CONTRER LA VIOLENCE SONT POUTANT COÛTEUSES, INEFFICACES ET SANS FIN. MOTIVÉS PAR LA PEUR ET L'IGNORANCE, LES ADULTES LES ADOPTENT SOUVENT SANS MÊME CONSIDÉRER L'EFFICACITÉ DES ALTERNATIVES.

démontré que les jeunes violents ont été, sont ou seront à leur tour victimes de violence, on doit en conclure que les solutions moralisatrices qui cherchent un coupable à punir découlent d'un point de vue d'adulte partial, sinon partiel du problème.

d'enseigner et d'offrir des services spécialisés dans le domaine de la violence chez les jeunes. Afin de remplir sa mission de recherche, le CJM-IU a mandaté le groupe de chercheurs de niveau universitaire de l'IRDS pour se pencher sur le problème de la violence et de proposer des solutions.

Les constats des recherches auxquelles l'IRDS a notamment participé dans la dernière décennie sont encourageants en ce qui a trait aux interventions efficaces pour réduire les méfaits de la violence chez les jeunes. En effet, nombre d'interventions conduites auprès des enfants dans leurs familles et à l'école semblent donner des résultats favorables et souvent permanents pour prévenir la délinquance violente². Ces programmes ont du succès surtout s'ils sont précoces, s'ils impliquent les enfants et leurs parents ou l'école, s'ils sont implantés fidèlement et s'ils

l'adolescence afin d'éviter qu'ils deviennent des adultes inadaptés.

LES RECHERCHES À FAIRE DANS LA PROCHAINE DÉCENNIE

Bien que des progrès soient notables en ce qui concerne la définition et le suivi des diverses manifestations de la violence et que la plupart des conditions favorables à la prévention de leurs méfaits soit aujourd'hui mieux connue, de grands pans de connaissance font encore défaut. Par

l'exposition des jeunes aux facteurs de protection, soit pour diminuer leur exposition aux facteurs de risque. On sait, par exemple, que la qualité du lien avec un parent maternant, même en très bas âge, favorise l'intégration sociale de l'enfant jusqu'à la vie adulte. Mais, comment faire pour exposer l'enfant à une plus grande sensibilité d'un parent qui est à la fois démoralisé et sans ressources ? On sait aussi que la qualité du lien entre le jeune en difficulté et un intervenant attentif peut lui éviter plus d'exclusion encore, mais comment crée-t-on ce lien exactement ?

LES ADOLESCENTS PEUVENT AUSSI TROUVER LEUR COMPTE DANS UNE APPROCHE PRÉVENTIVE : INTERVENTION PRÉVENTIVE NE SIGNIFIE PAS NÉCESSAIREMENT QU'ELLE EST PRÉCOCE.

s'inspirent d'une approche cognitivo-comportementale où un objectif d'intervention important porte sur l'adhésion des jeunes à un système de valeurs non violentes et favorables à la scolarisation.

Les adolescents peuvent aussi trouver leur compte dans une approche préventive : intervention préventive ne signifie pas nécessairement qu'elle est précoce. Un suivi minutieux de milliers d'enfants jusqu'à la vie adulte permet aux chercheurs de dire qu'il existe *grosso modo* deux profils de jeunes potentiellement violents : le profil de carrière précoce et le profil de carrière tardive. Dans le premier cas de figure, on retrouve des adolescents violents qui ont bien souvent connu une série de déboires depuis leur tendre enfance, ce qui appelle une intervention préventive précoce. Par ailleurs, dans le cas des carrières dites tardives, on retrouve un nombre également appréciable de jeunes qui connaissent des épisodes de violences sur le tard, si bien qu'il convient dans ce cas de proposer une intervention préventive à

exemple, l'approche de santé publique en matière de violence chez les jeunes a fait ses preuves³, mais elle ne fournit pas beaucoup d'information sur les processus qui conduisent au changement, une connaissance essentielle pour maîtriser l'intervention.

Les réponses que nous proposent les recherches de la dernière décennie visaient surtout à répondre à la question « Quels sont les facteurs

Au cours des prochaines années, il faudra sans doute passer de la question du « quoi » à celle du « comment ». Plusieurs notions théoriques à la disposition des chercheurs et des intervenants peuvent servir de base à une nouvelle vague d'interventions axées sur une meilleure connaissance des processus de changement. Mentionnons la théorie de l'attachement, qui a déjà fait la démonstration convaincante que la qualité du lien parent-enfant n'est pas seulement le résultat des échanges contingents ou mécaniques entre les protagonistes, mais surtout un processus où la représentation de soi et de l'autre sert de guide pour harmoniser les échanges

PLUSIEURS NOTIONS THÉORIQUES À LA DISPOSITION DES CHERCHEURS ET DES INTERVENANTS PEUVENT SERVIR DE BASE À UNE NOUVELLE VAGUE D'INTERVENTIONS AXÉES SUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES PROCESSUS DE CHANGEMENT.

de risque et de protection associés à la violence ? », mais bien peu de recherches se sont intéressées à la question « Comment ces facteurs sont-ils reliés entre eux pour expliquer le changement ?⁴ ».

La réponse à la première question nous guide quant aux priorités d'intervention, soit pour augmenter

parent-enfant, enfant-enfant ou enfant-objet. Il est aujourd'hui plus facile de comprendre et de reconnaître les représentations qui guident ces « transactions », et on sait que cette évaluation est un meilleur indicateur d'avenir pour l'enfant que n'importe laquelle « des mauvaises manières » du parent observables ici et maintenant. Considérons aussi les applications

possibles de la théorie bioécologique de Bronfenbrenner (2000), qui propose une façon très ingénieuse de prendre en compte, dans un modèle explicatif relativement simple, une multitude d'influences possibles, par exemple, pour comprendre les agissements violents alors que $V=PPCT$ où

L'EXPÉRIMENTATION EST LE MOYEN LE PLUS EFFICACE POUR RÉPONDRE À DE NOUVEAUX BESOINS DE SYSTÉMATISATION DE L'INTERVENTION.

Violence est égale à l'interaction entre les caractéristiques Personnelles, des Processus proximaux et le Contexte dans un Temps donné⁵.

Malheureusement, très peu d'interventions se sont jusqu'ici inspirées **systématiquement** de ces théories. L'utilisation ici du mot systématique n'est pas banale : la prochaine décennie de recherche en intervention contre les méfaits de la violence devra être systématique ou elle ne sera pas – pour évoquer Malraux. Dans le contexte de la recherche en intervention, la systématisation consiste à comprendre précisément comment agissent les processus de changement de manière à en informer le public, les intervenants des autres établissements ou les futures générations d'intervenants. L'expérimentation est le moyen le plus efficace pour répondre à de nouveaux besoins de systématisation de l'intervention. On parle ici d'une expérimentation au sens d'une action planifiée pour provoquer et pour constater des changements. Il s'agit de l'outil de construction de connaissances le plus puissant qui soit, mais qu'on ose peu utiliser dans les sciences humaines. Pourtant, il est le seul connu pour comprendre les relations de cause à effet ou, en d'autres mots, c'est le seul outil qui peut nous aider à comprendre les processus ou le « comment » des choses. Il est vrai que de vouloir provoquer le changement dans la vie d'êtres humains, pour le bénéfice de la science en plus, est bien présomptueux ; l'expérimentation n'est donc pas exempte de risque. Tout compte fait, c'est l'intervention qui n'a pas subi l'épreuve de l'expérience systématique qui est risquée !

Les possibles travers de l'expérimentation ne devraient pas nous empêcher d'y recourir pour autant ! Devant le nombre de difficultés que vivent les jeunes, comment se passer des possibilités qu'offre l'expérimentation pour mieux connaître ce qui est responsable des malheurs des jeunes et surtout ce qui est responsable de leur mieux-être ? En plus, l'approche expérimentale est bien souvent la seule option des chercheurs qui veulent vérifier leur théorie. En somme, il faut fonder de grands espoirs dans une approche empirique et expérimentale des problèmes

que vivent les jeunes, car c'est une approche, lorsqu'elle est bien encadrée au plan éthique, où tous gagnent. L'expérimentation est l'approche toute désignée pour faire de la recherche dans un milieu de pratique parce qu'elle peut nous mobiliser autour d'un objectif commun :

« développer et appliquer des connaissances à la fois ».

« L'expérience » comprise comme le savoir-faire, soit celle des intervenants ou des chercheurs, est incluse

dans la notion d'expérience défendue ici. Il faut toutefois surtout penser à planifier systématiquement pour les prochaines années des interventions dans le but de mettre à l'épreuve une théorie ou une intuition clinique qui permettrait de contrer les méfaits de la violence chez les jeunes. La collaboration étroite de l'IRDS et du CJM-IU offre une occasion sans pareille dans le monde de la recherche-intervention, car la désignation « institut universitaire » nous confère précisément, parmi tous les établissements qui partagent la mission de répondre aux difficultés des jeunes au Québec, le mandat de trouver des solutions. Il faut en profiter ! <

Notes bibliographiques

- 1 Statistique Canada (2002) : [<http://www.jeunesse.gc.ca/yoaux.jsp?&lang=fr&flash=1&ta=1&auxpageid=854>]
- 2 Recension faite des principales recherches en Occident par le Coroner général des États-Unis, 2000. [<http://www.surgeongeneral.gov/library/youthviolence/chapter4/sec3.html>]
- 3 L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que la violence est un problème de santé publique mondial prioritaire. [http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/index.html]
- 4 « Comment les facteurs sont-ils reliés entre eux et dans le temps ? » m'apparaît une question encore plus pertinente. Voir la notion de chronosystème dans Bronfenbrenner, U. (2005). *Making Human Beings Human*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- 5 Bigras, M. et D. Paquette (2000). « L'interdépendance entre les sous-systèmes conjugal et parental : une analyse personne-processus-contexte », *Psicologia teoria e pesquisa*, vol. 16, 91-102.

*« L'extraordinaire complémentarité
des savoirs expérientiel et scientifique est le principal atout
d'un institut universitaire. »*